

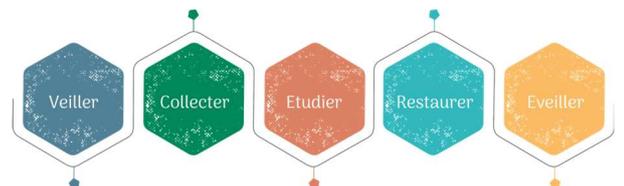


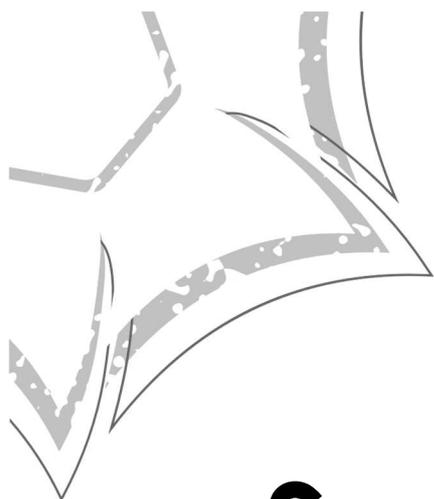
RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



GESTIONNAIRE
de la réserve
naturelle :





Sommaire

Personnel, Répartition du temps de travail 5

OLT1 Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides 7

1.Suivis à long terme 8

2.Objectifs opérationnels 2024..... 9

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/Mettre en œuvre acquisition foncière 9

Maintenir le contrôle de la colonisation par le Myriophylle du Brésil et de la Jussie dans RN/Surveiller la dynamique des autres espèces végétales et animales introduites..... 10

Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourtéout et Pastung 10

Asseoir le caractère naturel des boisements d'aulnaie saulaie/ Renforcer la quiétude des habitats humides pour les espèces de valeur patrimoniale..... 11

Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides du site (Vison d'Europe, Putois, Campagnol amphibie.....)..... 11

Améliorer la stratégie de conservation de la population de Cistude d'Europe de la RN 12

Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la RN..... 13

Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN et des habitats connectés..... 14

OLT2 Conserver la mosaïque d'habitats 17

1.Suivis à long terme..... 18

2.Objectifs opérationnels 2024..... 19



Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/ Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière dans et en continuité de la RN.....19

Surveiller la dynamique des espèces végétales introduites dans les habitats méso-xérophiles.....19

OLT3 Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité 21

1.Suivis à long terme..... 21

2. Objectifs opérationnels 2023..... 24

Connaître les pratiques d'épandages sur les zones agricoles du bassin versant / Favoriser des zones tampons entre les cultures et les cours d'eau..... 24

Actualiser la connaissance sur les réseaux hydrographiques du BV de l'étang Noir..... 24

Améliorer les pratiques de gestion intégrant l'intérêt des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties..... 24

Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence..... 25

Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout..... 25

FC1 Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi 27

1.Suivis à long terme..... 27

2. Objectifs opérationnels 2024..... 28

Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion..... 28

Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides..... 29

Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques..... 31

Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire 32

Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux..... 33

Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales..... 34

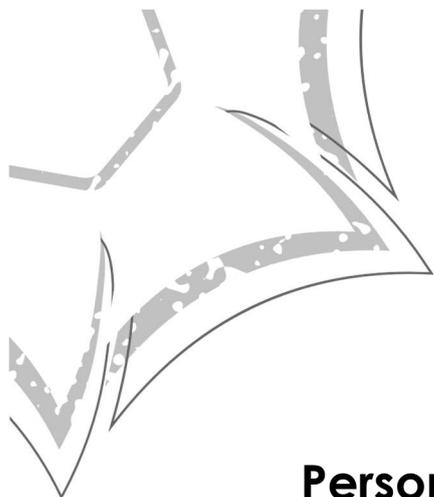
Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux..... 37



Mutualiser les compétences au sein du SMGMN pour contribuer à la connaissance et la communication sur le patrimoine naturel landais notamment lié aux milieux humides37

FC2 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve 39

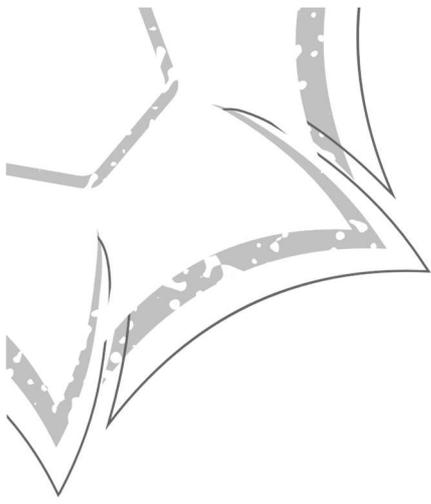
1.Suivis à long terme	40
2. Objectifs opérationnels 2024.....	43
Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation	43
Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN.....	43
Améliorer la stratégie de protection dans la RN et en périphérie.....	44
Optimiser la mise en œuvre de partenariats	44
Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux	45
Doter la réserve en moyens humains / Adapter l'organisation aux regards des moyens humains disponibles.....	45
Améliorer la formation du personnel	46
Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve.....	46
Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluation en lien avec la gestion du site	46
Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN	46
Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable.....	47
Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN.....	48
Entretenir la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche éco-responsable...	48
Entretenir la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable	48
Mettre en place des supports le long de la passerelle dans une démarche d'interprétation du site.....	49
Entretenir le matériel nécessaire à la gestion du site	49
Acquérir des documents et données	49



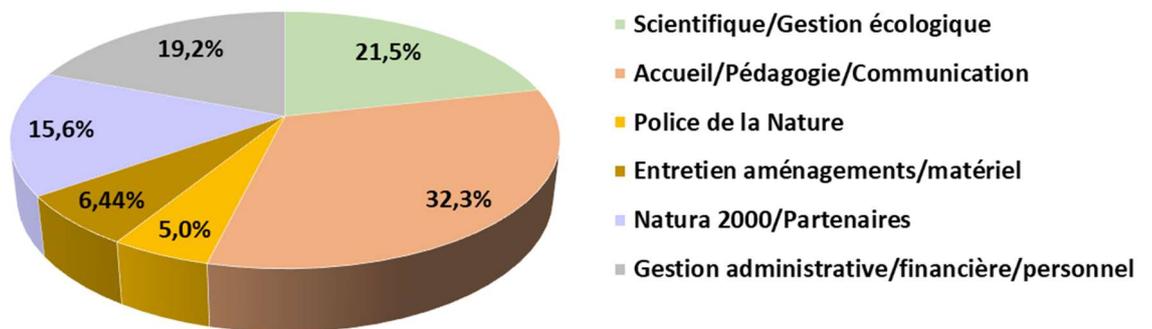
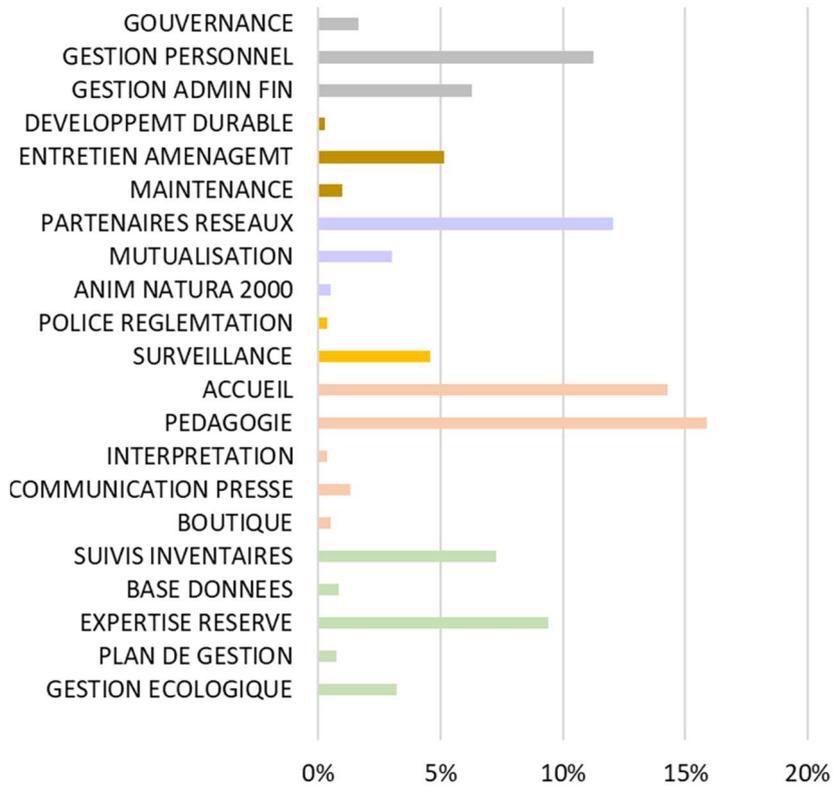
Personnel, Répartition du temps de travail

Les opérations réalisées en 2024 ont suivi la programmation du plan de gestion année N+6. Ce plan a été validé par le comité consultatif de la réserve et a reçu un avis favorable du CSRPN en 2018. Il a été validé par le préfet des Landes par arrêté préfectoral n° 2019/407 du 27 juin 2019.

<i>Identité</i>	<i>Poste / niveau</i>	<i>Missions</i>	<i>Temps</i>
PERSONNELS COMMUNS AUX SITES GERES PAR LE SYNDICAT MIXTE – 0,57 ETP			
Denis RICHARD	Directeur du Syndicat Mixte	Direction du Syndicat Mixte	0,2 ETP
Cécile GALAN	Responsable administrative et financière	Gestion budgétaire, gestion du personnel	0,2 ETP
Angelina GUILHEMSAN	Assistante administrative et financière	Gestion budgétaire	0,17 ETP
PERSONNELS AFFECTES A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR – 3,97 ETP			
Stéphanie DARBLADE	Conservatrice	Réalisation d'études/suivis, gestion écologique, surveillance, animation, gestion du personnel, comptabilité, mise en œuvre du plan de gestion	0,8 ETP
Mathieu MOULIS	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance, suivi/inventaire	1,00 ETP
Paul LESIAK	Garde naturaliste	Animation sur le site, accueil du public, gestion écologique, surveillance, suivi/inventaire	1,00 ETP
Tristan BERRY	Chargé d'études scientifiques	Etudes sur le bassin versant, suivi/inventaire, accueil du public, aide au plan de gestion	1,00 ETP
Manon SAUTEL	Agent d'accueil saisonnier	Accueil du public dans la maison de la réserve, gestion boutique	0,17 ETP
STAGIAIRES ACCUEILLIS A LA RESERVE NATURELLE DE L'ETANG NOIR			
Andoni Navarro	Stagiaire LPA St Pée/Nivelle	Découverte des métiers dans une RNN	2 sem.
Manoa Garcia	3ème	Découverte des métiers dans une RNN	1 sem.



Répartition des activités
sur les 3,97 ETP
uniquement dédiés à la
RNN Etang Noir





OLT1 Conserver les habitats
et espèces de forte valeur
patrimoniale des zones humides



OLT1 Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides

1. Suivis à long terme

 Eq 7,6 jours agent

OPCS5

Le suivi de la présence du **cortège Lézard vivipare/Vipère aspic/Orvet fragile** sur les habitats tourbeux présents sur la réserve a été mené. Des données concernant le Lézard vivipare et l'Orvet fragile (avec des preuves de reproduction des 2 espèces) ont été inventoriées en 2024. **En 2024, 1 observation de vipère aspic** est notée à proximité de la maison d'accueil. Cette espèce n'avait pas été revue sur la réserve depuis 2021. Le **suivi dédié au Lézard vivipare basé sur des transects sur la passerelle** de découverte a été réalisé. Au total, 26 lézards vivipares ont été comptabilisés sur les 3 sessions avec plus de 10 individus sur les sessions d'avril et juin et 4 sur la session d'avril. La station météo placée à proximité permettra d'étudier le lien entre les observations et les conditions météorologiques sur le site.



OPCS7

Comme chaque année, les **herbiers de Nénuphar jaune** (*Nuphar lutea*) ont été détourés à l'aide d'un GPS. Les surfaces sont globalement similaires avec une tendance à l'augmentation depuis 2011. Cette année, les 4 herbiers représentent une surface de de 11504 m² soit une surface équivalente à celle de 2023.

OPCS10/CS11

De la mi-avril à mi-juillet 2024, des sorties crépusculaires ont été menées pour réaliser le suivi de la **nidification du Blongios nain** sur l'étang Noir mais aussi les étangs du bassin versant (étang Blanc/Hardy). En 2024, seule 1 observation d'un mâle en période de reproduction rend celle-ci **possible**, sur l'étang de Hardy. Concernant plus globalement la **nidification des ardéidés**, la petite colonie à Héron cendré est toujours présente sur la réserve.



OPCS14

Le suivi à long terme de la **Cordulie à corps fin et du cortège odonatologique** de l'étang Noir reste depuis 5 ans perturbé par les conditions météo printanières...peu favorables à l'observation d'imagos (pluviométrie, vent fort régulier). Les relevés ont été effectués sur le transect de suivi entre le 22 mai et le 7 juillet 2024. Sur cette période, des exuvies de l'espèce ont été trouvées confirmant toujours la reproduction sur l'étang Noir. Concernant les mâles, 6 données mâle imago sur le transect ont été inventoriées sur la période avec un comportement territorial et 1 donnée de femelle en ponte.

Le maximum d'individu observé en simultanée est daté au 4 juin. Concernant la diversité, 16 espèces ont été contactées et c'est le 13 juin que le maximum d'espèces en simultanée ont été observées (13 espèces dont *O. curtisii*)

Comme l'an passé, un suivi sur les zones de maturation de la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) a été réalisé (Op CS22) au sud de la réserve. Il confirme l'intérêt de ces zones de lisières (milieux ouverts agricoles et chemin, zone de roncier) pour cette espèce.



2.Objectifs opérationnels 2024

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/Mettre en œuvre acquisition foncière

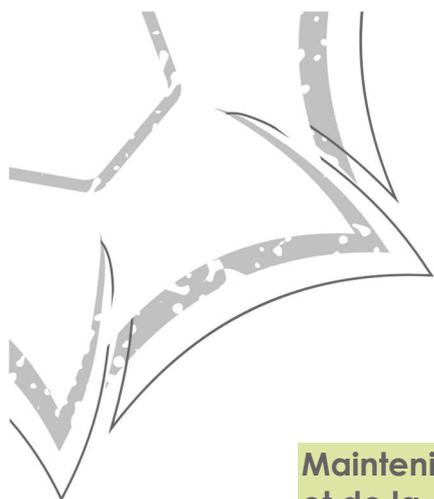
Op CC1/MS1/MS2/MS3

 Eq 3,4 jours agent

La communication sur la valeur patrimoniale de la réserve auprès des propriétaires sur le site est **réalisée régulièrement** notamment en les prévenant sur les différents suivis menés sur leurs parcelles mais également en prenant des temps d'échanges avec eux. **La démarche de réaliser des conventions** pour asseoir les pratiques établies dans le plan de gestion est initiée, notamment en partenariat avec la DDTM, pour établir une stratégie d'action.

Une vigilance en partenariat avec le **service ENS du CD40 et le service urbanisme** de la commune de Seignosse est maintenue annuellement sur les opportunités d'acquisition foncières. La réorganisation au niveau du service ENS du CD40, n'a pas permis cette année d'accroître la veille qui pouvait être attendue en lien avec la signature de la **convention cadre de partenariat avec le CD40 signée** en tout début d'année 2024.

Concernant la **sécurisation foncière, un travail a été mené cette année avec le Conservatoire du Littoral**. Une réunion et une sortie terrain ont permis de pouvoir apporter l'expertise de la réserve sur les zones/habitats à forte valeur patrimoniale sur les communes concernées par la réserve et à proximité. L'atlas des zones humides communal réalisé par la réserve a également servi de support.



Maintenir le contrôle de la colonisation par le Myriophylle du Brésil et de la Jussie dans RN/Surveiller la dynamique des autres espèces végétales et animales introduites

Op IP1/IP2/IP3/CS15/EI1/IP4

 Eq 5,5 jours agent

Les travaux d'arrachage manuel des plantes exotiques envahissantes ont eu lieu entre février et novembre 2024. Ces travaux sont menés sur différents habitats dans la réserve naturelle : étang, ruisseaux, boisements marécageux et boisements mixtes. Les espèces concernées par l'arrachage sont : *Baccharis hamifolia*, *Myriophyllum aquaticum*, *Ludwigia peploides*, *Crocosmia x crocosmia* et *Prunus laurocerasus*, *Prunus serotina*.

Ces travaux d'arrachage manuel ont été réalisés en régie sur le *Crocosmia x crocosmiiflora* entre février et juin. Les zones traitées se situent aux abords de la maison d'accueil, sur la zone de boisement marécageux ouest et au bord du ruisseau de Fontaine de sable. Au total, 1,8 m³ de matière a été extrait sur ces 3 zones.

Les liens **avec l'UTD ont été maintenus au niveau de la gestion des abords de la D189**. Le passage de tonte de bord de route a été avancé jusqu'au roncier, cependant le bras n'étant pas assez long, le passage d'une autre machine est à prévoir en 2025. Pour l'instant aucune solution n'a pu être apportée sur des propositions d'engins disponibles permettant de gérer le *Crocosmia x crocosmia* sur ces bords de route.

En parallèle de ces actions d'arrachage manuel, **une communication est assurée auprès du grand public**, des locaux à travers nos réseaux sociaux et les visites accompagnées du site.

Sur l'étang Noir, l'espèce *Pectinatella magnifica* découverte en 2021 sur le site a été revue cette année (les colonies trouvées en 2024 étaient à nouveau beaucoup moins grandes qu'en 2021). Un point de vigilance est maintenu pour cette espèce. Le silure reste suivi sur la réserve, cette année, aucune donnée n'a été remontée par les pêcheurs (peu de pêche réalisées). Le suivi sur cette espèce reste en cours.

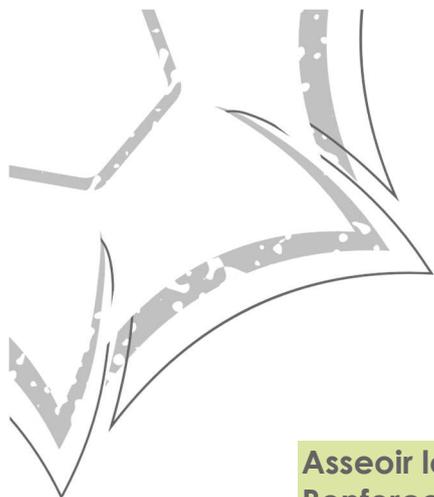


Préconiser les actions de gestion sur les zones tourbeuses de Pourtéout et Pastung

Op CS16/CS17

 Eq 0,3 jours agent

En 2023, une réunion avec le CBNSA par visioconférence avait permis de remettre à plat les actions prévues dans le plan de gestion de la réserve et les possibilités pour le CBNSA de pouvoir nous accompagner. **En 2024, une synthèse des données sur les habitats tourbeux** en possession de la réserve (issues des suivis en régie et des données CBNSA) **a été transmise aux 2 référents CBNSA** sur le sujet. Des relevés terrain sont prévus en 2025 ainsi qu'une réunion technique.



Asseoir le caractère naturel des boisements d'aulnaie saulaie/ Renforcer la quiétude des habitats humides pour les espèces de valeur patrimoniale

Op IP6/IP7/CC2/CC3

 Eq 6,1 jours agent

La gestion par **non-intervention sur les boisements marécageux** est établie dans le plan de gestion pour favoriser la naturalité du boisement. Des murs végétaux créés par certains ronciers en frange des secteurs humides sont gérés de manière à entretenir un accès limité, par débroussaillage (travaux manuels). Un travail important de cadrage des activités/usages sur la réserve a été mené en 2024. Il consiste notamment **à rappeler la non-réalisation de certaines actions liées aux usages durant la période de reproduction des espèces (du 15 mars au 31 août)**



Dans ce même cadre, depuis 2019, des **réunions annuelles** (hors période Covid) ont été menées avec les ACCAs de Tosse et Seignosse ainsi que le lieutenant de Louveterie **en lien avec l'organisation des battues**. Une réunion a eu lieu le 14 février 2024. **Cette organisation** convenue lors des réunions précédentes **reste problématique** dans la mise en œuvre notamment sur les dates, le respect des délais pour prévenir la réserve et sur les interactions propriétaires privés/ACCA/RNN.

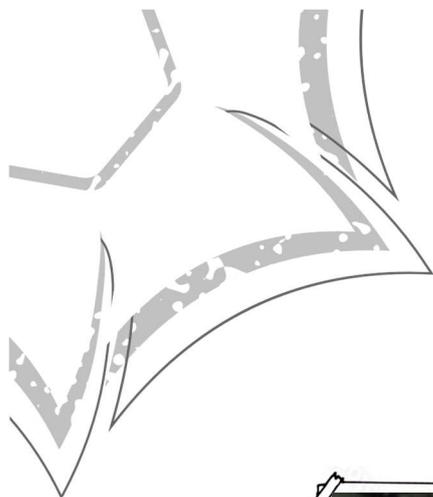
Actualiser l'inventaire des mammifères terrestres associés aux zones humides du site (Vison d'Europe, Putois, Campagnol amphibie...) / Améliorer les connaissances sur les liens habitats-chiroptères présents

Op CS18/CS19/CS20

 Eq 8,3 jours agent

Cette actualisation d'inventaire consiste en un **suivi des données opportunistes d'observation de Campagnol amphibie** ou indices de présence. En 2024, aucune donnée n'a été relevé sur l'espèce. Concernant les autres espèces, l'installation de **piège photographique** ne nous a pas permis d'avoir des données de **Vison d'Europe ou de Putois d'Europe**. Cependant, une visioconférence initiée avec le GREGE a été réalisée en début d'année afin de construire un protocole de suivi sur le **vison d'Europe** à l'échelle de la réserve. Ce protocole sera mis en place en 2025 avec l'utilisation de pièges photos, pièges à poils et tunnels à empreintes. En parallèle, une veille sur le **vison d'Amérique** a été initié avec la pose de **radeaux flottants** sur l'exutoire et le ruisseau de l'Artisson.

Les données concernant **la Loutre d'Europe** sont nombreuses (épreintes, vidéos) qui confirment la présence régulière de plusieurs individus sur le site.



Depuis plusieurs années, **une étude sur lien habitats/chiroptères** est envisagée sur la réserve. Initialement prévue dans un cadre d'étude sur la zone Natura 2000, le dossier déposé par plusieurs opérateurs N2000 regroupés dans un appel à projet DREAL N2000 n'a pas été retenu malgré un intérêt notable évoqué par la DREAL. En fin d'année 2024, **la réserve a travaillé sur une proposition à un échelle d'étude plus restreinte sur le territoire de la communauté de communes MACS**, dans le cadre

du TEN. Ce travail a été évoqué dans le groupe scientifique du SMGMN pour mutualiser les agents et le matériel. Un contact a également été pris avec le CPIE Seignaux Adour. Ce travail doit continuer en 2025.

Améliorer la stratégie de conservation de la population de Cistude d'Europe de la RN

Op CS20/CS67/IP13/MS43/MS44

🕒 Eq 1 jour agent

La **cartographie des zones de ponte** a été réalisée. **Une fiche de bonne pratique de gestion** adaptée au contexte local **a été rédigée pour sécuriser les zones de ponte**. Cette fiche a finalement abordé une gestion globale favorable à d'autres taxons

Cette fiche a déjà servi **de support pour les échanges avec les propriétaires des parcelles concernées** par de la ponte ainsi qu'avec les services techniques communaux (le temps agent dédié n'apparaît donc pas ici).

Initialement prévue, la finalisation de la rédaction et la communication sur le rapport d'étude 2018-2021 n'a pas été menée.





Améliorer les connaissances sur les ruptures de connexion en ceinture de la RN

Op IP08

🕒 Eq 20,6 jours agent



Pour faire suite à une étude réalisée en régie en 2020/2021 sur **la mortalité routière** (D189, D432) des **amphibiens lors de leur parcours nuptial**, pour venir se reproduire dans la réserve naturelle, il a été décidé de **mettre en œuvre un batracodrome**. L'objectif étant de mieux évaluer les effectifs durant la migration et également de les préserver des écrasements routiers, En 2023, un dossier Fonds vert a été déposé en DREAL Nouvelle Aquitaine afin de permettre l'acquisition de matériel et le financement des jours dédiés à l'ingénierie du programme. Le dossier a été accepté en fin d'année 2023 et **financé à 80% par le Fonds vert**. Ce programme a donc **commencé en 2024**, par l'ensemble des **démarches administratives** nécessaires à la mise en place du batracodrome en bord de route et capture d'espèces protégées (autorisations/déclarations) et également par **l'acquisition de l'ensemble du matériel**.



Le batracodrome a été **installé le 12 décembre 2024**, dans le cadre d'un chantier **avec les élèves de 1ère GMNF du LPA de Sabres**, encadré par les agents de la réserve naturelle. En préambule, une **animation a été réalisée avec ces lycéens le 3 décembre 2024**. Le **suivi jusqu'à la fin de l'année 2024 a été mené par le personnel de la réserve**.

Une autre **animation le 6 décembre 2024** a permis de « recruter » **des bénévoles qui vont participer au suivi du batracodrome à partir du 1^{er} janvier 2025**. Ces personnes ont été intégrées aux autorisations de capture avec relâche nécessaire pour les amphibiens. (Arrêté du 5 novembre 2024 - Ref. DBEC : n°124/2024). Le batracodrome sera enlevé le 31 mars 2025 et remis durant l'hiver 2025/2026. L'analyse des données sera effectuée et

disponible en juin/juillet 2025.

Un retour d'expérience sur cette opération est disponible sur le site internet de l'étang Noir : <https://etang-noir.fr/protéger/retours-d-experiences/mise-en-place-d-un-batracodrome>



Améliorer les connaissances sur le patrimoine des habitats humides de la RN et des habitats connectés

Op CS24/CS26/CS68

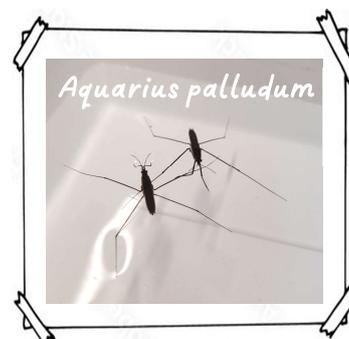
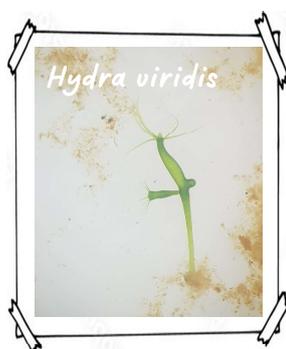
 Eq 18,3 jours agent

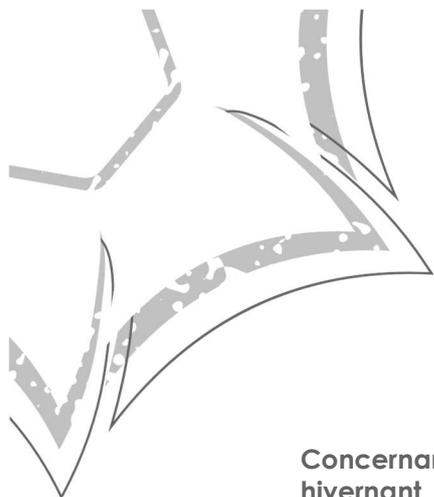


Une **veille sur les espèces** à valeur patrimoniale est menée tous les ans par les agents de la réserve. Ne sont ici repris que quelques taxons particuliers mais l'ensemble des données de présence/absence ou dénombrement d'espèces sont mises sous SIG. **Les données annuelles** dites opportunistes font l'objet d'une saisie dans une base de données ou par l'utilisation de l'application FAUNA, données qui sont **reversées directement à FAUNA et à l'OBV** concernant la flore. Pour exemple en 2024, **2321 données opportunistes** ont été téléversées ainsi que **512 données protocolées**.

 Nouvelles espèces inventoriées

Des **nouvelles espèces** ont été inventoriées sur la réserve, elles concernent des espèces observées de manières opportunistes comme **Aquarius palludum** une punaise aquatique présente sur le plan d'eau, **Bipalium kewense**, un plathelminthe exotique envahissant trouvé lors d'un chantier de restauration de la passerelle ou encore **Hydra viridis**, un cnidaire d'eau douce trouvé dans le marécage de la réserve. Cette dernière est en attente de validation par des spécialistes. Enfin, le **protocole LEPINOC** a permis d'identifier 34 papillons appartenant à au moins 8 espèces différentes dont une nouvelle pour la réserve : **Catocala nymphagoga**, une espèce thermophile liée aux chênes et peu commune dans les Landes, trouvée sur les prairies au Nord de la réserve





Concernant l'avifaune, comme chaque année les **espèces nichant sur site, hivernant ou utilisant la réserve durant leur halte migratoire** sont notées afin d'établir à minima la régularité de la fréquentation des espèces en fonction de la période sur du plus long terme. Durant l'hiver un comptage régulier des reposoirs à Grand Cormoran est réalisé. La réserve réalise également depuis plusieurs années **le comptage oiseaux d'eau Wetland** sur la chaîne des étangs du sud Marensin (étangs Noir/Blanc/Hardy/Soustons). Les données sont saisies sous Faune France, réseau gérant les données Wetland.

Concernant la flore et les hépatiques, *Menyanthes trifoliata* (suivi annuellement), *Sibthorpia europea*, *Pallavicinia lyellii* (ajout de nouvelles stations) font toujours l'objet d'une attention particulière annuellement. La station de Trèfle d'eau dans l'impasse de la passerelle reste stable (en superficie occupée, en feuille, fleurs et fruits) et celle non revue entre 2010 et 2020, compte toujours une dizaine de pieds (qui ne fleurissent pas).

Concernant les mammifères, l'ensemble des données opportunistes et des prises de vues/vidéos faites par les pièges photos installés sur la réserve permettent de confirmer la présence régulière de : Renard roux, Chevreuil, Sanglier, Hérisson d'Europe, Ragondin, Surmulot, Rat des moissons, Loutre d'Europe, Martre, Blaireau, Ecureuil roux, Sanglier, Genette. Notons toujours **l'absence de données concernant le Putois d'Europe**.

Sur la réserve naturelle, aucun **inventaire dédié aux arachnides** n'a été réalisé. Plus globalement, la connaissance sur ce taxon reste faible sur le site mais plus largement au niveau départemental. Des captures réalisées en 2021 et 2022 dans le cadre du suivi Syrph'the net ont été envoyées en 2023 à un spécialiste qui a pu déjà identifier 52 espèces.

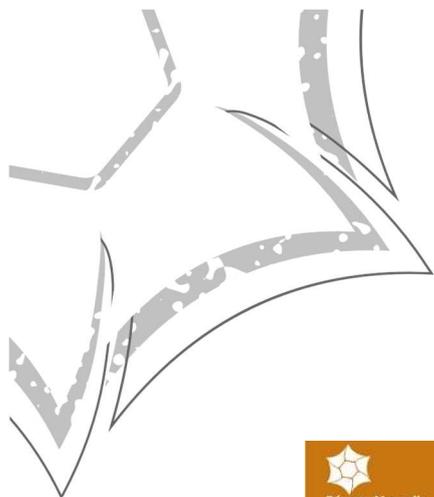
Programmé dans le plan de gestion depuis quelques années mais n'ayant pas de fonds disponibles, l'opportunité des Fonds verts a permis de déposer en 2023 un dossier en DREAL Nouvelle Aquitaine pour **faire réaliser une étude par des spécialistes et acquérir du matériel**. Le dossier a été accepté en fin d'année 2023 et **financé à 80% par le Fonds vert**. Cette étude a été réalisée en 2024 **par deux**

arachnologues : Alexis Saintilan et Claire Jacquet.

Trois sessions de terrain ont eu lieu 15/04/24 – 25/06/24 – 21/10/24. Des dispositifs de piégeage ont également été installés du 15/04/24 au 25/06/24 et du 15/09/24 au 14/10/24. **Un agent de la réserve a assuré la relève des dispositifs** et a accompagné les spécialistes sur le terrain.

L'étude **met en avant le bon état de conservation des habitats marécageux et tourbeux de la réserve vis-à-vis des araignées « hygrophiles »** et **9 espèces à forte valeur patrimoniale (dont 2 en liste rouge nationale) ont été recensées**.





Réserve Naturelle
ETANG NOIR
Inventaire Araignées

CS26

Financé à 80% par :

Exju 1 : Les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides.

→

OCT 1 : Conserver les habitats et espèces de forte valeur patrimoniale des zones humides.

Veiller

Collecter

Etudier

année 2024, météo peu favorable

25 familles → **belle diversité** qui reflète celle des habitats/strates végétales/microhabitats

126 espèces → **99 nelles sp** pour RNN Etang Noir
20 nelles espèces pour le Département

Intérêt patrimonial → **2 espèces** Liste Rouge Nationale proposée
7 espèces remarquables à dire d'expert

Boisements marécageux/tourbeux en bon état de conservation vis à vis des cortèges hygrophiles trouvés dont des espèces d'intérêt patrimonial

Saintilan Alexis et Jacquet Clotilde
Janvier 2025

Collecte active et passive sur 1 an

Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)

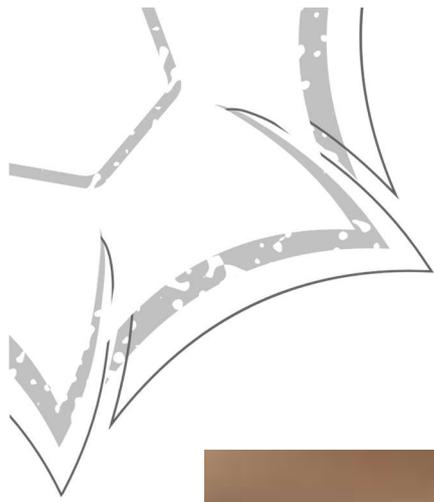
Taille : 10 à 20mm

NT	<i>Saloca diceros</i> (O.Pickard-Cambridge, 1871)	VU	<i>Trebacosa europaea</i> Szinetar & Kancsal, 2007)
Taille : 1 à 1,4mm		Taille : 5 à 6,5mm	
<small>Male (Photo Pierre Oger)</small>	<small>OpenCis janvier 2025</small>	<small>Male (Photo Pierre Oger)</small>	<small>OpenCis janvier 2025</small>

Référence du rapport remis en janvier 2025 : Saintilan A.& Jacquet C.2025, Inventaire des araignées de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang Noir (40), Syndicat Mixte de gestion des milieux naturels, 31 pp. et annexes
Le rapport de l'étude est disponible sur : <https://www.calameo.com/read/0067066545a08f2a928c0>

L'espèce ***Dolomedes plantarius*** : espèce menacée et classée vulnérable à l'échelle mondiale est toujours suivi sur le site. Cette année, le protocole de suivi a été ajusté afin de réaliser un passage de nuit (augmentation du nombre d'observations) et un passage sur les abords de l'étang en barque pour repérer les pouponnières. Cette année **25 données de *Dolomedes* représentant 51 individus** ont été transmises à FAUNA. Parmi ces données, **8 individus ont été identifiés comme *Dolomedes plantarius*** grâce à un examen des *genitalia* après capture des individus. L'approche de nuit est donc conservée sur la passerelle et un tour des berges de l'étang pour le suivi des pouponnières est prévu. Le protocole sera formalisé et rédigé en 2025. A noter que seule *D. plantarius* a été trouvée sur l'étang. *D. fimbriatus* semble être localisée au niveau de la tourbière de Pourtéout.





OLT2 Conserver
la mosaïque d'habitats



OLT2 Conserver la mosaïque d'habitats

1. Suivis à long terme

 Eq 9,8 jours agent

Op CS27

Le **suivi des oiseaux communs** par point d'écoute simplifié (STOC EPS) est réalisé depuis 21 ans sur la réserve. Les données ont été comme habituellement, transmises au **réseau STOC EPS** avec une saisie directe sur Faune France, selon les consignes données par le groupe RNF. Depuis 2023, un **passage dit précoce a été ajouté** aux passages habituels afin de prendre en compte des effets du changement climatique. Ces passages ont été réalisés le 6 mars, 8 avril et 6 mai 2024. Au total, **949 individus de 57 espèces différentes** ont été détectés.

Op CS28

Dans le cadre du suivi des rapaces nicheurs sur la réserve, la confirmation de jeunes à l'envol est à nouveau notée concernant le **couple d'Aigle botté**. Au moins cinq couples de **Milan noir** ont été aussi inventoriés en 2024 sur la réserve. Sont notées comme probable la reproduction du **Faucon hobereau**, de la **Buse variable** et de la **Chouette hulotte** au vu des observations sur le site.



Dans le cadre du **programme régional Balbuzard pêcheur porté par le SMGMN et la RNN du Marais d'Orx**, un **nid artificiel a été installé** sur un grand pin maritime en limite de la RNN de l'Etang Noir avec l'accord du propriétaire privé de la parcelle concernée. Ce **nid a été construit et posé en régie le 28 février**, un **agent de la RNN Etang Noir s'étant formé** sur les techniques de grimpes et d'élagage en utilisant tout le matériel acquis dans ce cadre de grimpe. Dès début mai 2024, **un mâle se territorialise au nid, puis 1 couple se constitue, 1 individu couvant est repéré**. Les dernières observations de la fin du mois de juillet

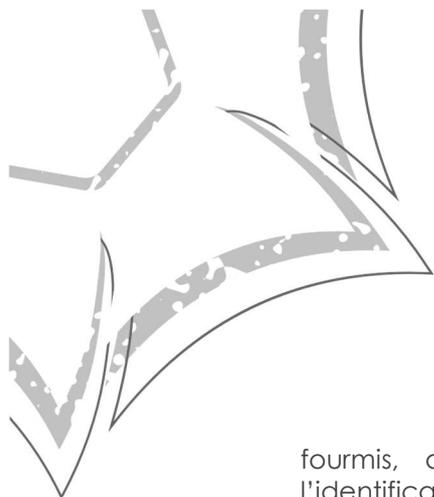


confirment l'échec (**pas de jeune à l'envol**) de cette **première reproduction**.

Op CS69

La réserve **s'est engagée** en 2021 **pour 3 ans** sur la mise en place d'une **étude Syrph-the-net** visant à étudier les cortèges de Syrphes et permettre d'apporter des éléments sur l'évaluation écologique des habitats. **En 2024, le temps dédié à la finalisation du tri n'a pas pu être à la hauteur de ce qui était prévu** (d'autres opérations ayant nécessité plus de temps).

Les autres espèces capturées et triées lors de ce suivi continuent de faire l'objet de **recherches de valorisation pour être identifiées auprès de spécialistes** (notamment



fourmis, araignées, lépidoptères, hyménoptères, coléoptères...). Le tri et l'identification de la dernière année de capture seront finalisés en 2025

2.Objectifs opérationnels 2024

Communiquer auprès des propriétaires en RN sur la valeur patrimoniale/Conventionner/ Mettre en œuvre une démarche d'acquisition foncière dans et en continuité de la RN

Op CC4/MS4àMS7/MS45/IP14

 Eq 2,1 jours agent

Ces opérations concernent essentiellement les **boisements méso-xérophiles et les prairies** en réserve (les habitats humides étant abordés en OLT1) mais également en continuité du périmètre protégé. Des contacts avec les propriétaires de parcelle en bordure de réserve (notamment à l'est) ont été pris dans le cadre du programme Balbuzard pêcheur. Un travail sur les possibilités de **sécurisation foncière a été travaillé également avec le Conservatoire du Littoral**, en complément des actions menées par le CD40 dans sa politique ENS.

Surveiller la dynamique des espèces végétales introduites dans les habitats méso-xérophiles

Op IP9/IP10

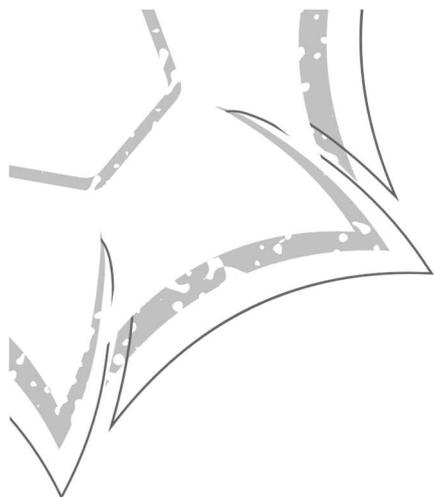
 Eq 0,1 jour agent

Un chantier initialement prévu à l'automne pour arracher du *Crocsmia* et du Laurier cerise avec le LPA de St Pée sur nivelle a été reprogrammé en début d'année 2025.

Seule l'opération de veille sur la présence des EEE végétales a été menée. Le temps ici identifié est sous-estimé car cette opération est souvent réalisée en même temps que d'autres suivis.



OLT3 Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité



OLT3 Améliorer l'hydrosystème et sa fonctionnalité

1. Suivis à long terme

 Eq 11,4 jours agents

Op CS34

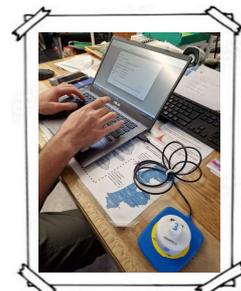
Dans le cadre de la **convention de partenariat 2024-2027** pour le suivi et l'évaluation de l'étang Noir avec **Géolandes** Les prélèvements et mesures ont été réalisés par les agents du syndicat.

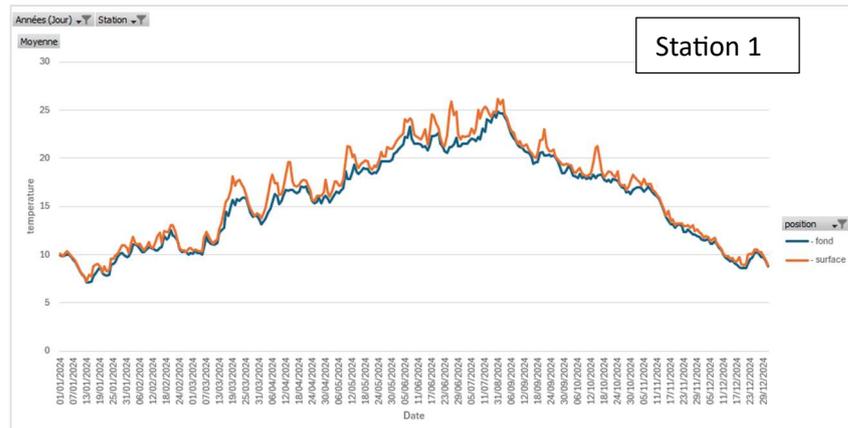
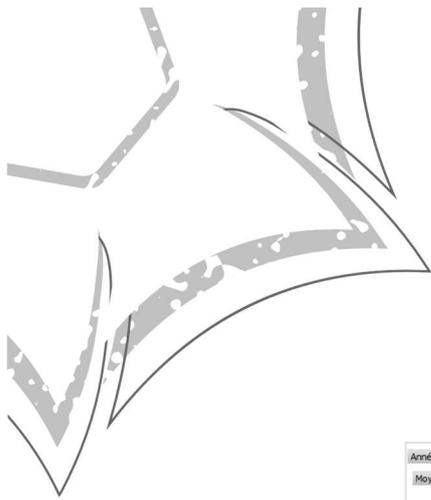
Les paramètres physico-chimiques jouent un rôle essentiel sur les phénomènes biologiques. **Leur mesure régulière est indispensable** pour avoir une compréhension fine des processus biologiques sur le site. Actuellement, le suivi réalisé par Géolandes ne permet pas d'appréhender les phénomènes journaliers. La **mise en place d'un système de mesure automatique** pour les paramètres physicochimiques basiques (pH, Oxygène, Conductivité et température, turbidité) et quelques paramètres spécifiques liées aux problématiques du site en terme de bloom algaux notamment (sonde fluorescence chlorophylle a, phycocyanines...) **permettrait de répondre aux enjeux de connaissances qui nourrissent les pratiques de gestion à court et moyen terme et s'inscrivent dans une démarche de long terme dans le cadre de l'adaptation aux changements climatiques.**

Un **dossier Fonds vert** regroupant les 3 sites gérés par le SMGMN a été déposé pour acquérir ce matériel en 2024. Le dossier a été retenu et un **financement accordé à 80%**. L'acquisition est programmée pour 2025.

L'objectif est ainsi d'obtenir de manière automatique des **données représentatives de la masse d'eau avec un pas de temps réduit, sur un temps long, afin de mieux comprendre les phénomènes biologiques** qui se produisent sur l'étang. Ces **données pourront être et couplées avec les données météorologiques et les données biologiques** recueillies sur le terrain afin d'avoir une approche plus holistique.

Concernant les variations de température de l'étang noir, en 2023 **6 sondes aquatiques (type TinyTag) ont été installées (soit 2 stations avec 3 sondes à différentes profondeurs)**. Les **températures de l'étang varient entre 6,5 °C (le 13 janvier 2024) et 30,2 °C (le 26/06/2024)**. La différence **entre la surface et le fond de l'eau varie en moyenne de 0,76°C** avec des écarts plus importants ponctuellement allant jusqu'à 4,7°C le 26/06/2024.

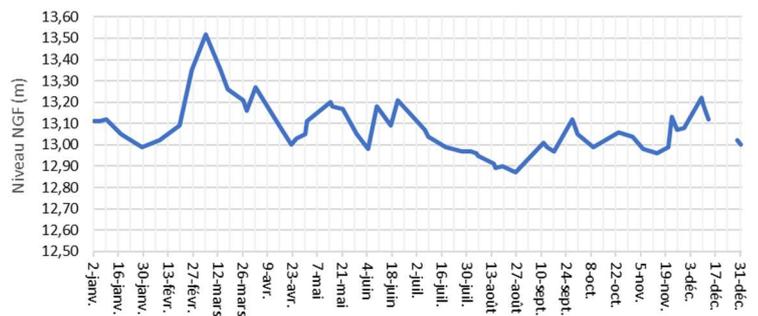




Op CS35/38/40/41

La **transparence** se caractérise comme en 2023 par **des valeurs qui sont restées plus haute jusqu'à la mi juillet** (80 cm), avec un bloum algal décalé dans le temps et un peu moins important. Les **valeurs hivernales varient entre 70 cm et 100 cm** en fonction des épisodes pluvieux qui créent par leur volume et leur force une turbidité.

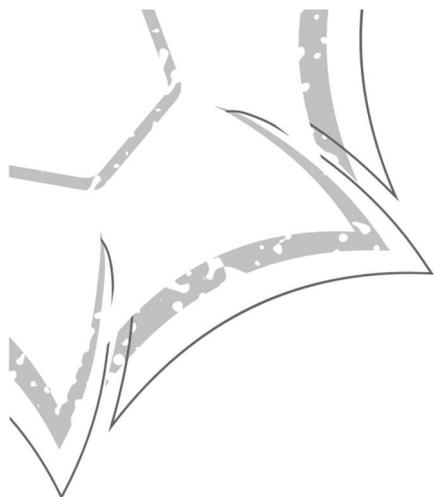
Concernant les **hauteurs d'eau de l'étang Noir** en 2024, le **NGF moyen est de 13,08 (+/- 0,12)**. Le **marnage annuel est de 65 cm** avec un niveau minimum mesuré à 12,87m le 26 août et un niveau maximum mesuré à 13,52 m le 5 mars. Cette valeur moyenne du NGF reste proche de 2023. Notons que le niveau le plus haut est enregistré en fin d'hiver.



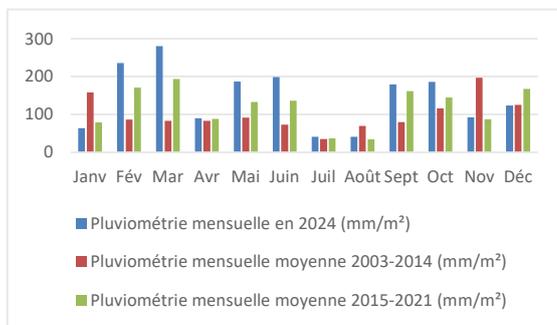
Op CS42



Depuis l'automne 2023, la réserve s'est équipée d'une **station météo** (baromètre, anémomètre, thermo-hygro-mètre, pluviomètre, pyranomètre) afin notamment de pouvoir **mieux quantifier certains paramètres en lien avec le changement climatique**. L'année 2024 est la première année où la réserve dispose d'une série de données météorologiques complète sur un an.



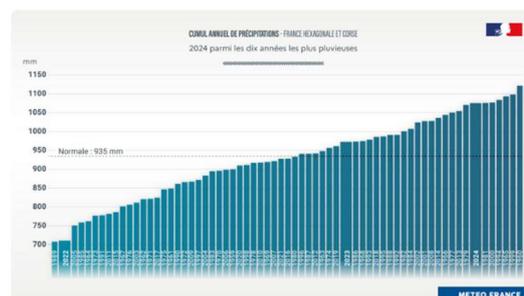
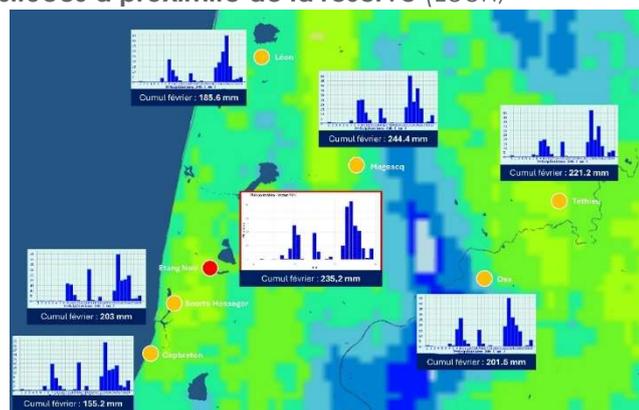
La **pluviométrie annuelle** mesurée en 2024 par le pluviomètre de la station indique un cumul de **1713 mm/m²**. **Cette donnée est largement supérieure aux moyennes annuelles** sur les 10 dernières années. Cette différence est notable pour les mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

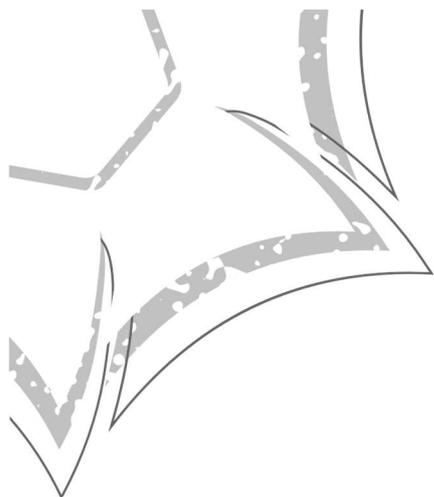


Aux vues des données et du fait que le dispositif est récent, **une comparaison a été réalisée avec les stations météorologiques situées à proximité de la réserve** (Léon,

Magescq, Dax, Soorts-Hossegor, Capbreton et Téthieu). Un exemple sur le mois de février montre que les stations présentent un pattern très similaire et cohérent (avec quelques variations ponctuelles en quantité). **En termes de cumul, Magescq arrive en tête avec un cumul de pluie de 1754 mm/m²** suivi de Léon avec 1592 mm/m², puis Dax (1533 mm/m²) Téthieu (1506 mm/m²) puis Soorts-Hossegor et Capbreton avec respectivement 1355 et 1274. A titre de complément, la station de Biarritz indique un cumul de 1819,4 mm/m².

Ces **données restent également cohérentes avec les données nationales** (7^{ème} année la plus pluvieuse depuis 1959).





2. Objectifs opérationnels 2024

Favoriser des zones tampons entre les cultures et les cours d'eau

Op EI03

 Eq 0 jours agents

Cette année le partenariat avec l'animateur Natura 2000 et le Syndicat de rivière côte sud n'a pas pu être mené pour avancer sur le sujet. La cartographie réalisée en 2023 reste l'outil qui permettra d'avancer sur le sujet quand tous les autres partenaires seront disponibles.

Actualiser la connaissance sur les réseaux hydrographiques du BV de l'étang Noir

Op CS70/71/EI4

 Eq 0,1 jours agents

Des **cas de pollutions** ont à nouveau été répertoriés par la réserve en 2024 (faits répétés annuellement depuis 2020) **sur le ruisseau de Fontaine de sable toujours en lien avec les réseaux des eaux usées** dysfonctionnant lors de forts épisodes pluvieux.

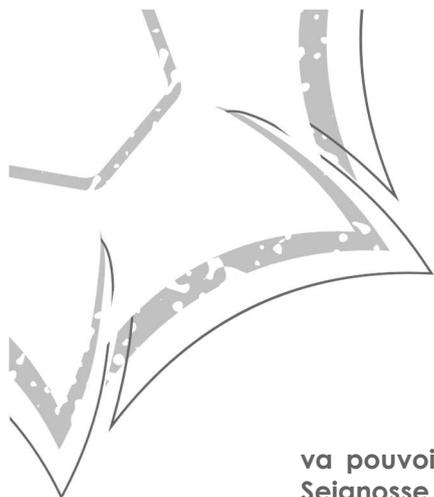
La commune de **Seignosse nous a sollicité dans le cadre de leur « projet de Bourg »** pour partager les données et connaissances que nous avons **sur le ruisseau de Fontaine de Sable**. Il est prévu en début 2025 de rencontrer le bureau d'étude qui va réaliser la première étape du projet. La réserve sera également intégrée dans le cotech du projet.

Améliorer les pratiques de gestion intégrant l'intérêt des débordements des cours d'eau dans les zones non bâties

Op EI5/EI6/CS50/IP11/CC17/CC5

 Eq 3 jours agents

Cet objectif s'appuie sur **plusieurs opérations qui sont toutes basées sur le partenariat** et de ce fait le **temps passé est très variable d'une année sur l'autre et ne permet pas toujours d'aboutir dans l'année à pouvoir réaliser l'opération** en totalité. Mais ce temps dédié permet sur le long terme de **pouvoir établir de bonnes relations et de la confiance** dans les pratiques à mettre en œuvre. Pour exemple, la réserve a investi du temps en 2023 sur un programme (cartographie, communication, proposition de gestion ...) en partenariat avec le SMRCS sur le ruisseau de Fontaine de sable. Le Syndicat de rivières n'a finalement pas déposé le programme à l'appel à projet régional. Toutefois le **travail réalisé par la réserve**



va pouvoir servir d'appui dans le cadre de la sollicitation de la commune de Seignosse auprès de la réserve pour son projet de bourg autour de ce ruisseau. Concernant la **différenciation cours d'eau /fossé** la réserve n'a pas été sollicitée par le service police de l'eau de la DDTM. Une **vigilance est portée par un suivi sur la cartographie validée** au niveau du bassin versant de l'étang Noir.

Maintenir la prise en compte de la proximité de la RN dans la gestion des espèces végétales invasives en termes d'incidence

Op EI7

 Eq 0 jours agents

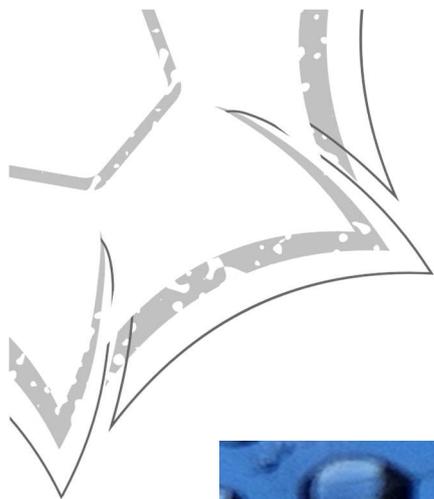
L'opération consistant à garder le lien sur les actions portées par Géolandes sur l'herbier de jussie (hors RN) au débouché de l'étang Noir dans l'étang Blanc n'a pas nécessité de temps agent. Rappelons que l'intervention sur cet herbier a eu lieu en 2022.

Redynamiser les démarches favorisant la gestion concertée du seuil de Nassaout

Op MS8/MS46/MS10

 Eq 0 jours agents

Le temps dédié à ces opérations a été **inclus dans l'opération EI9**, en lien avec **l'étude SOCLE menée par le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud**. Différentes réunions et entretiens avec le bureau d'études ont permis d'aborder cette problématique du seuil de Nassaout.



FC1 Conforter la place de la réserve
dans un territoire élargi



FC1 Conforter la place de la réserve dans un territoire élargi

1. Suivis à long terme

 Eq 20,1 jours agents

Op CS54

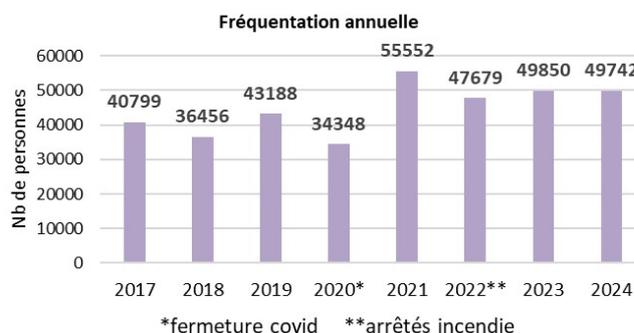
La démarche initiée en 2023 de regrouper l'existant des données à l'extérieur du périmètre en réserve pour visualiser les évolutions de l'occupation du territoire sur le bassin versant de l'étang Noir n'a pas beaucoup avancé en 2024, d'autres opérations ayant été prioritaires.

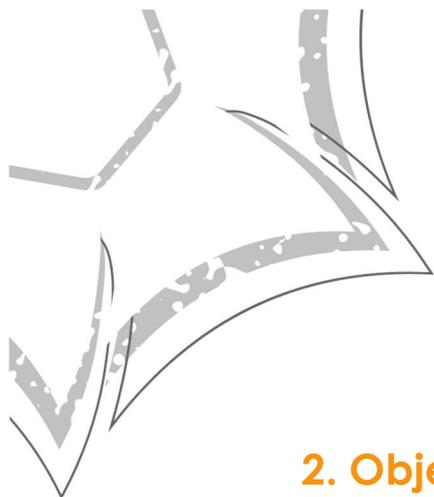
Op MS11

L'analyse de la répartition des activités menées par la réserve naturelle (cf paragraphe sur le personnel et la répartition du temps de travail en 2024, page 1) confirme toujours **l'investissement de la réserve dans différents domaines**. Le SMGMN utilise depuis 2022, le logiciel Horoquartz pour faire **le suivi des agents et de leur activité**. L'objectif est, au-delà de voir au niveau de chaque site les actions menées en fonction de la programmation du plan de gestion, d'avoir une approche commune d'analyse au niveau des 3 sites gérés par le SMGMN.

Op PA1

Pour l'année 2024, **49 742 personnes** ont été comptabilisées par l'**écocompteur** sur le site aménagé dont 21 897 sur juillet/août. La fréquentation en 2023 et 2024 est très similaire.





2. Objectifs opérationnels 2024

Contribuer à l'élaboration et l'animation de documents d'orientations de gestion

Op EI9/EI10

Eq 12,6 jours agents

Un partenariat est bien établi avec le Syndicat Mixte de Rivière Côte Sud

notamment dans la mise en œuvre du PPG sur le secteur. Il permet de pouvoir au cours de l'année se mettre à minima au courant d'interventions ou de problématiques de pollution ou de non-respect de la réglementation.

Le SMRCS a réalisé en 2024 une étude SOCLE.

C'est une stratégie qui vise à faciliter la structuration de la gouvernance locale de l'eau à des échelles cohérentes, clarifier les rôles des collectivités dans les politiques de l'eau et orienter les modalités de coopération entre collectivités.

La réserve et le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels a été intégré à cette étude. Deux réunions entre le bureau d'études et le syndicat ont eu lieu afin d'échanger sur les missions de la réserve, le plan de gestion du site et les compétences. La réserve a également participé aux différents ateliers mis en place par le bureau d'études. Lors de ces entretiens/ateliers, nous avons pu **évoquer les problématiques à l'échelle du bassin versant de la réserve** et notamment la gestion du seuil de Hardy. Il a également été abordé **la nécessité d'une bonne communication entre structures**. Les résultats de cette étude seront rendus au premier semestre 2025.



Dans le cadre de l'animation du **DOCOB des zones humides du Marenin** portée par Landes Nature, la réserve en

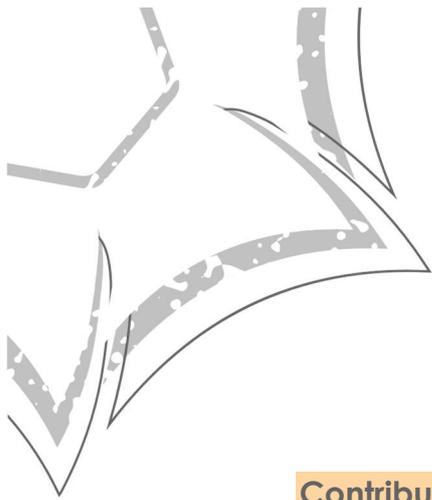
partenariat avec le CPIE Seignanx Adour est intervenue comme habituellement sur **des avis techniques**, pour participer à différents comités techniques, pour la relecture

de documents/panneaux, pour la saisie/extraction de données naturalistes des zones humides du Marenin.

En 2024, la réserve a continué ses prospections sur l'étang Blanc et l'étang d'Hardy en lien avec la détection en 2023 d'herbier de Vallisneria. La **cartographie des localisations** a donc été amendée. Concernant la détermination de l'espèce, des partenaires (INRAE, CBNSA) ont été contactés car des **difficultés persistent pour différencier V. spiralis/V.neotropicalis** impliquant des actions différentes puisque l'une est une espèce protégée et l'autre une espèce exotique.

Stations de Vallisneria sp. Etang Blanc et Hardy





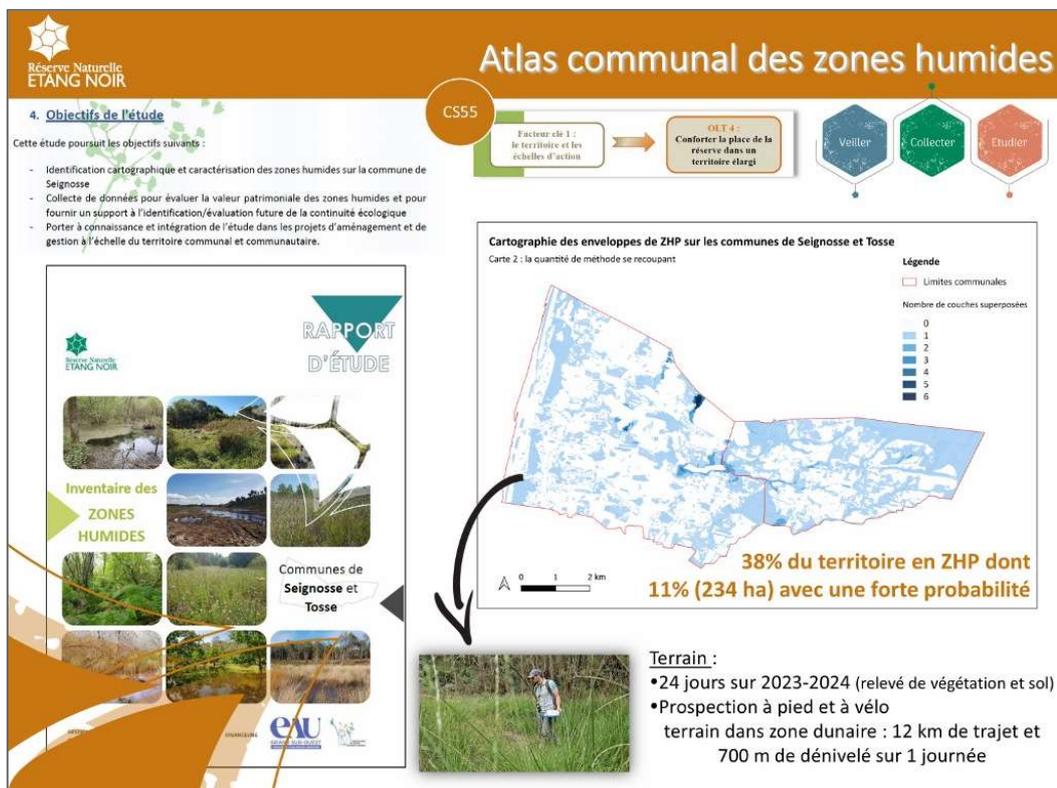
Contribuer à la prise en compte de la valeur patrimoniale des zones humides

Op CS55/CC20/EI11/CS56/PA2

🕒 Eq 141,5 jours agents

Soutenue par l'AEAG, l'opération qui a consisté à réaliser **un atlas des zones humides communal** s'inscrit dans une approche d'ancrage territorial et vise non seulement à **cartographier et délimiter les zones humides**, mais aussi à **impliquer les acteurs et habitants** du territoire dans la démarche pour qu'ils s'approprient les enjeux qui gravitent autour des zones humides et l'intérêt que ces milieux représentent.

Cette opération prévue dans le plan de gestion sur 2022-2023 **a été finalisée en 2024**, les conditions très pluvieuses de 2023 ayant engendré un décalage du terrain pour les sondages pédologiques.



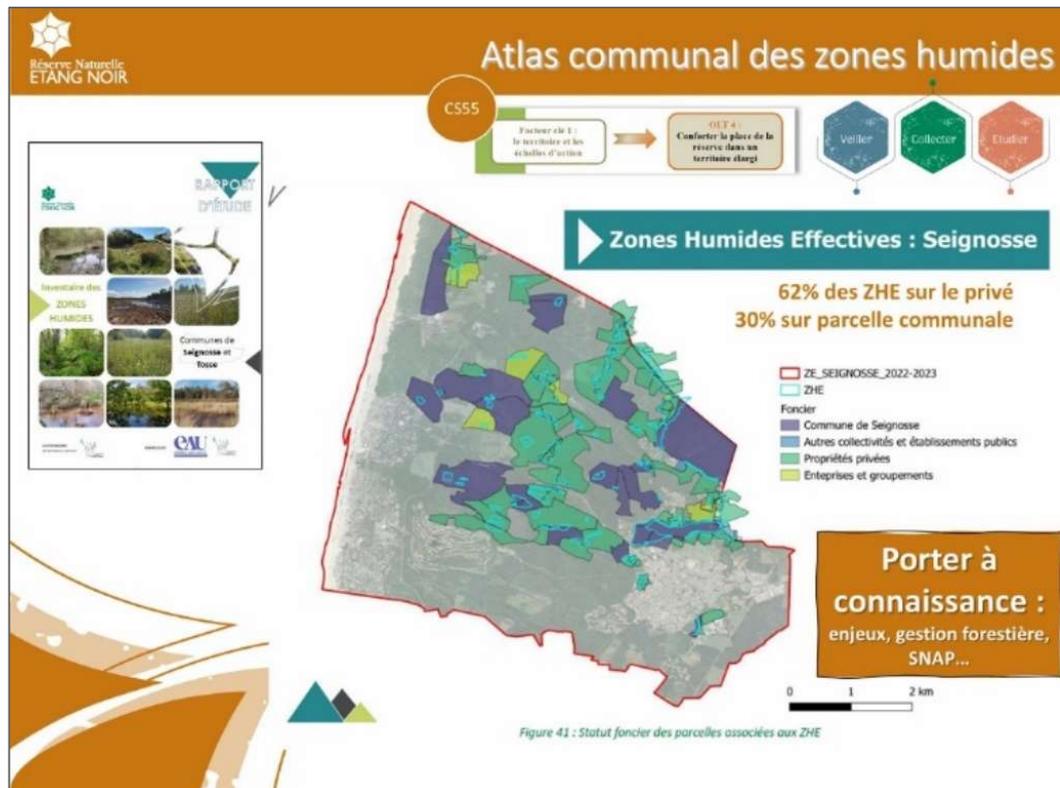
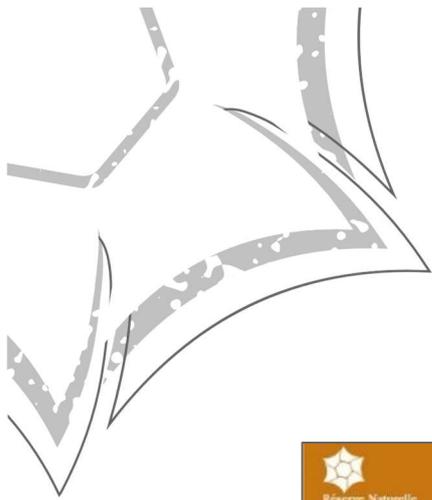


Figure 41 : Statut foncier des parcelles associées aux ZHE

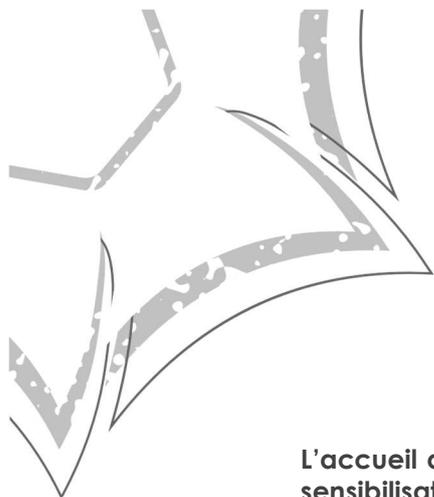
Les **données et rapports concernant cet atlas ont été transmis** au Forum des Marais Atlantiques comme **convenu avec le cadre défini par l'Agence de l'Eau Adour Garonne**.

Ce travail a été présenté à la Commune de Seignosse et plus largement lors d'un copil du 26 mars 2024 aux différents partenaires et élus du territoire.

L'ensemble du rapport et des démarches associées sont accessibles sur le site internet de la réserve : <https://etang-noir.fr/protéger/retours-d-experiences/atlas-des-zones-humides-communales>

Dans le cadre du partenariat avec le CBNSA et l'ONF (gestionnaire de la parcelle concernée), la réserve effectue **le suivi de la présence du Mouron à feuilles charnues (*Lysimacchia thyrrhenia*)** sur une parcelle communale de Seignosse. **L'espèce n'a pas été contactée en 2024** du fait notamment **de niveau d'eau haut** qui n'ont pas permis une exondation suffisante des berges, nécessaire au développement de l'espèce.

En lien avec le **programme régional en faveur du Balbuzard pêcheur** initié en 2018 porté par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels sur la RNN Marais d'Orx, le **personnel de la réserve de l'étang Noir participe au suivi de l'espèce en période de reproduction et met à disposition un agent de la réserve pour la mise en place de nids artificiels**. Les détails des suivis de reproduction sont fournis dans l'opération CS28 en lien avec l'objectif à long terme de « conserver la mosaïque d'habitats ».



L'accueil dans la maison de la réserve est totalement **associé à la démarche de sensibilisation à la protection** de la réserve naturelle et bien plus globalement à la nature et aux milieux humides identitaires du secteur du Marensin. En période de forte fréquentation, la maison de la réserve est ouverte toute la semaine de 10h à 18h30. En période basse de 10h à 12h et de 14h à 17h. La réserve tient donc tout particulièrement à ce que cet accueil soit assuré par du personnel qualifié en matière de connaissance naturaliste, de gestion des espaces naturels et de compréhension des enjeux de protection.



Concernant le **temps dédié à l'accueil** en 2024, un **équivalent 111,3 jours agent** a été réalisé. Grâce à la continuité du « financement exceptionnel de l'Etat » pour l'Education à la Nature (eq 0,5 ETP), un agent d'accueil a été recruté pour les 2 mois d'été. Ceci a permis de mener également **des accueils postés** sur le site.

Contribuer à la prise en compte de la RN et des continuités écologiques

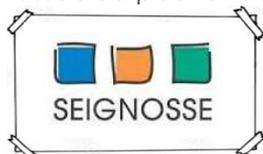
Op EI12/EI13

 Eq 6,6 jours agents

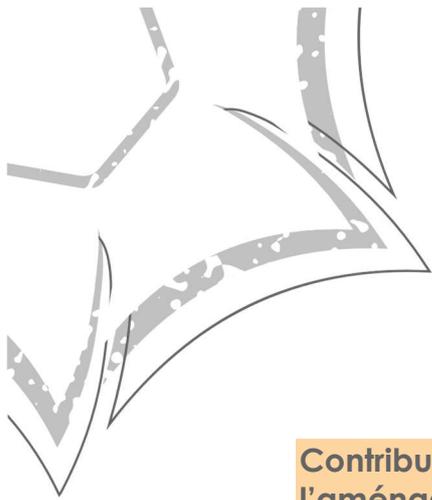


Au début de cette année, **la convention avec MACS** ayant pour objet de définir le cadre général d'une **collaboration technique** entre MACS et le SMGMN en faveur de la préservation et de la connaissance des espèces et habitats naturels **a été signée**. La réserve a continué en

2024 à **s'investir dans le comité technique mis en place par MACS sur les continuités écologiques pour le PLUi** (réunions et analyse de résultats). En 2023, de nombreuses données avaient été transmises et la réserve avait réalisé des prospections ciblées afin d'alimenter la modélisation. L'expertise de la réserve a été sollicitée en 2024 sur le modèle mis en place et notamment les coefficients de friction. Dans le cadre de sa labellisation TEN en février 2024, MACS s'est engagé dans la rédaction de sa **stratégie locale de biodiversité 2026 -2036**. La réserve est également présente dans ce comité technique et **associé comme partenaire à cette stratégie**. Cette rédaction s'appuie aussi sur un panel de citoyens du territoire et la réserve a été associée pour encadrer des « world café » sur le sujet de la biodiversité.



Depuis plusieurs années, la réserve entretient **des liens avec les 2 communes de son territoire classé** : Seignosse et Tosse. Ces liens concernent des **entretiens/actions avec les élus et les services techniques** des communes. Pour exemple en 2024, plusieurs réunions ont eu lieu avec la nouvelle Directrice Générale des Services et la nouvelle Chargée de mission transition écologique de Seignosse pour présenter la réserve, les enjeux, les compétences et la nécessité d'une prise en compte plus globale de la préservation. Enfin, la commune a sollicité la réserve pour les accompagner dans le cadre du « projet de Bourg » et notamment autour du ruisseau de Fontaine de sable.



Contribuer à la prise en compte du milieu naturel dans l'aménagement du territoire

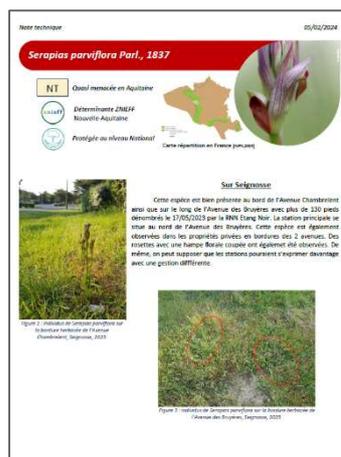
Op EI14/EI15

 Eq 8,4 jours agents

La réserve depuis 2023 est **partenaire sur l'Atlas de Biodiversité Commune de la commune de Soustons**. En 2024, la réserve a orienté comme prévu avec la commune ses interventions sur les **zones humides du ruisseau du Bouyic** mais aussi dans le **bourg de Soustons**. Le terrain a consisté en des inventaires de zones humides (qualification) et de la **faune/flore associée**. L'ensemble des données ainsi que les fonds photographiques vont être transmis dès le début 2025. Ce partenariat sera suivi en 2025 avec notamment des animations menées pour la journée mondiale des zones humides et la fête de la Nature

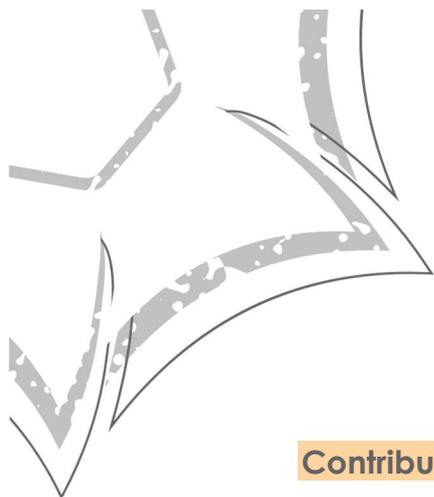


Pour la **commune de Seignosse**, la réserve participe depuis 2020, dans le cadre d'un comité de pilotage mené par Géolandes, à la réalisation **d'un projet d'aménagement en bordure de l'étang Blanc**. Ce projet étant localisé en zone Natura 2000, un avis technique et un accompagnement du maître d'œuvre a été sollicité auprès de la réserve et de Landes Nature. L'année 2024 correspondant au délai administratif des autorisations, quelques échanges avec le bureau d'études ont eu lieu vis-à-vis de la gestion des arbres morts à garder et des essences à couper.



Par ailleurs, suite à la découverte en 2022 de **stations d'orchidées sur Seignosse le Penon par un habitant, un travail a été mené par la réserve avec les services techniques de la commune pour favoriser une gestion différenciée** sur les zones de présence de l'espèce. De nouvelles stations en 2023 ont été trouvées par ce bénévole investi (JF Rouffet) et la réserve a proposé de **rédiger**

à destination de la commune une fiche de présentation des espèces, de leur statut et des préconisations de gestion. Cette fiche a été **transmise en mairie ainsi qu'au service technique.**



Contribuer à l'appropriation de la RN par les locaux

Op PA3/PA4/CC7/CC8/PA5

 Eq 53,6 jours agents

En 2024, **5 projets pédagogiques** ont été menés avec deux classes de Seignosse, une classe de Soustons, une classe d'Anglet et à nouveau **l'institut de jeunes sourds** avec lequel une **convention de partenariat** a été signée. Ces animations (soit **l'équivalent de 32 demi-journées d'animation** avec les élèves...et de nombreux jours d'encadrement des projets et de création d'outils pédagogiques) ont à nouveau permis aux enfants du territoire (94 élèves)



d'appréhender des problématiques, de proposer et de réaliser des actions pour la prise en compte de la préservation des espèces sur le lieu où ces enfants vivent ! Ces projets, toujours réalisés en partenariat et présentés aux élus des communes, sont essentiels pour la préservation de la biodiversité et l'implication de la réserve dans cette mission qui dépasse les limites de l'espace protégé.

Le projet mené avec **l'institut des jeunes sourds a été réalisé pour la 2^{ème} année en partenariat avec la RNN du Banc d'Arguin**. Des sorties sur les 2 RNNs, accompagnés par l'agent de la réserve de l'étang Noir formé à la LSF, ont permis de proposer un accès à la Nature à ce jeune public. Un travail important a été mené par la réserve pour la **création d'outils pédagogiques adaptés à ce public sourd**. Ce travail a également permis de pouvoir **participer activement au projet porté par RNF sur un outil de médiation pour le public sourd**.

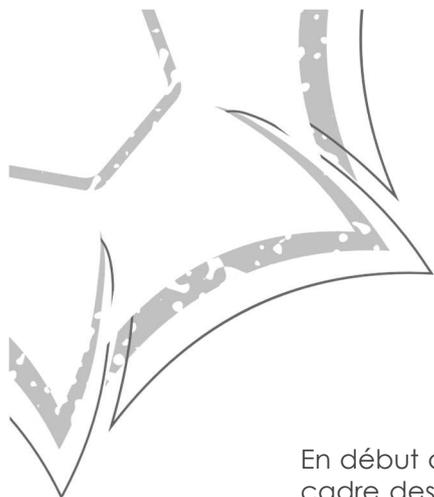


1974...2024, la réserve a fêté ses 50 ans !

C'est le 20 septembre 2024 dans le cadre des journées Européennes du Patrimoine que les bougies ont été soufflées ! C'est en partenariat avec les sessions culturelles de la ville de Seignosse et la Communauté de Communes MACS que cette journée a été organisée. La volonté était d'offrir aux habitants du territoire un instant convivial autour de cet engagement il y a 50 pour protéger l'étang Noir et ses rives, pour protéger un lieu de vie ! au programme, un goûter spectacle pour les enfants du coin, un moment convivial mis en musique par une violoncelliste et enfin un spectacle de danse. Plus de 400 personnes nous ont rejoint

pour partager ces 50 ans de protection de notre Nature ...#protegeonsensemble

<https://etang-noir.fr/retro-perspectives/en-ce-moment/1974-2024-la-reserve-fete-ses-50-ans>



En début d'année 2024, toujours dans ce cadre des 50 ans de la réserve, a eu lieu **l'inauguration de la nouvelle scénographie de la maison d'accueil du site**. En présence de Mme la Préfète des Landes, d'élus locaux et départementaux, de représentants des financeurs, de partenaires de la réserve, le scénographe et la conservatrice ont pu présenter l'esprit de la mise en scène, la volonté de pousser les visiteurs à se questionner et à agir. Environ 70 personnes ont participé à cette inauguration.



Depuis 4 ans, l'encadrement de l'acceptation de reportages et articles (demandes toujours plus nombreuses surtout avant l'été) sur la réserve est basée sur la nécessité d'y communiquer le caractère d'espace naturel protégé, d'y préciser les missions des agents travaillant dans la réserve et donc de refuser ce qui est en lien avec simplement « c'est beau » et « l'image verte ». Cette démarche est mise en œuvre pour accompagner les problèmes liés à la **sur-fréquentation estivale et à l'utilisation de l'attrait de la réserve à d'autres fins que celles de la protection.**

Dans la gazette communale de Seignosse 3 articles en 2024 ont permis de communiquer sur le réaménagement de la maison d'accueil, sur l'accueil du congrès des Réserves Naturelles de France et sur l'atlas communal des zones humides réalisé par la réserve.

L'émission CO2 mon amour est venue sur la réserve pour **réaliser in situ...de nuit un reportage sur « l'étang Noir...résistant ».**

L'interview est disponible sur le podcast suivant :

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/co2-mon-amour/co2-mon-amour-du-dimanche-19-mai-2024-3500100>

Dans le cadre d'opération/manifestations nationales/régionales ou locales, 4 animations ont été menées pour la Journée Mondiale des zones humides, Seignosse au Printemps, la Fête de la Nature.

Maintenir l'investissement de la RN dans les réseaux et programmes de différentes portées territoriales

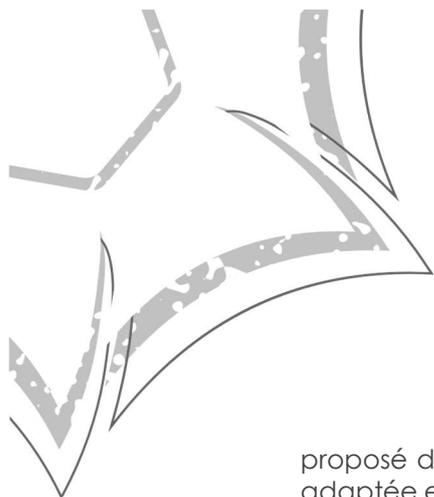
Op MS13/CC9/EI16/CS57/EI17

Eq 91,8 jours agents

L'année 2024 est une année particulière pour la réserve puisqu'elle fête ses 50 ans.



En 2023, la candidature du **SMGMN** avait été **retenu pour organiser le congrès des Réserves Naturelles de France pour 2024.** Il a alors été



proposé de l'organiser sur le secteur de la communauté de commune de MACS adaptée en termes de capacité d'accueil et pour associer cet évènement aux 50 ans de la RNN Etang Noir. Cette **co-organisation avec RNF a mobilisé fortement les équipes** des 3 réserves naturelles du Syndicat en amont et pendant le congrès. Il s'est déroulé à Seignosse du 3 au 6 avril 2024. Près de 400 participants ont été accueillis et ont pu échanger au cours de conférences, d'ateliers, de visites sur le terrain et de temps conviviaux sur le sujet de la protection forte de la nature en France. Plus de détails sur ce congrès sur :



<https://www.portail.reserves-naturelles.org/page/2508940-congres-2024>

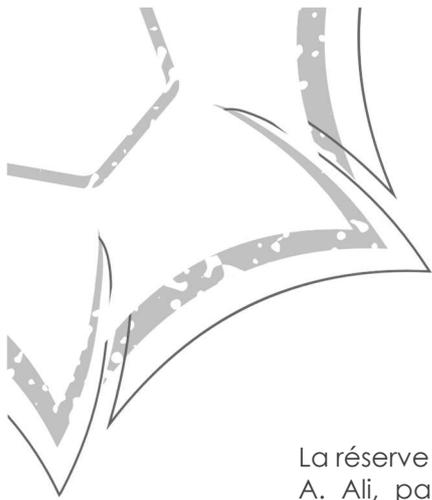
L'ensemble des agents du Syndicat ont pour l'occasion créés et joués une séquence théâtrale pour retracer l'histoire et la culture des Landes pour que les participants au congrès puissent comprendre la protection de la nature aujourd'hui dans ce contexte landais !

Le personnel, notamment Tristan Berry (chargé d'études scientifiques) et Stéphanie Darblade (Conservatrice) participe également à la **déclinaison régionale Nouvelle Aquitaine de 3 PNAs** : Odonates, Pollinisateurs et Papillons de jour. Pour exemple des prospections Fadet des laïches ont été menés, en continuité de la réserve. La réserve a également participé en tant qu'expert au comité technique sur les **données sensibles au niveau régional sur les odonates**.

La création d'un **sous-réseau des Réserves Naturelles de Nouvelle-Aquitaine** a été validée en 2023. Deux agents de la réserve ont participé à la première rencontre adossée aux journées techniques du **réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels**. La réserve a participé aux discussions sur la création de ce réseau et a participé aux rencontres.

La réserve a participé également au terrain/suivi réalisés dans le cadre de différents programmes sur le secteur des 3 étangs (Noir, Blanc et Hardy) : **Programme DYLAQ** de l'INRAE, **Sentinelle du climat Lézard vivipare** de Cistude Nature, **PNA Etangs arrières littoraux...**

Sur le site, a été mis en place le **projet Lépinoc** qui a pour objectifs principaux d'améliorer l'état des connaissances sur les papillons nocturnes et de sensibiliser aux enjeux de protection de la biodiversité nocturne. Ce projet de science participative est à destination des gestionnaires d'espaces verts et naturels reposant sur un dispositif de suivi automatisé des papillons nocturnes par attraction lumineuse et capture photographique. Mis en place en 2023, il a été reconduit en 2024 (les résultats sont fournis op CS24/CS26/CS68 de l'OLT1).



La réserve s'est engagée en 2023 dans le programme **Fire-Landes** porté par Adam A. Ali, paléocéologue de l'Université de Montpellier (soutenu par l'ANR). **Ce programme vise à améliorer la capacité à prévoir les interactions entre le climat et les incendies dans les Landes de Gascogne à partir de données paléocéologiques.**

Réserve Naturelle
ETANG NOIR
Programme Fire Landes

Convention signée

Objectif du projet :
Améliorer la capacité à prévoir les interactions futures entre le climat et les incendies de forêt dans les Landes de Gascogne en exploitant les paléodonnées (paléo-incendie et paléo-végétation) et la modélisation pour capturer une plus grande partie de la gamme naturelle de variabilité de l'inflammabilité des écosystèmes.
<https://fire-landes.com/>

Programme Fire Landes

CSS7

Facteur de 1 : le territoire et les échelles d'action → O.L.F. 4 : Conforter la place de la réserve dans un territoire chargé

Veiller Collecter Etudier

➔ **Intérêt d'intégrer la RNN Etang Noir dans le programme :**

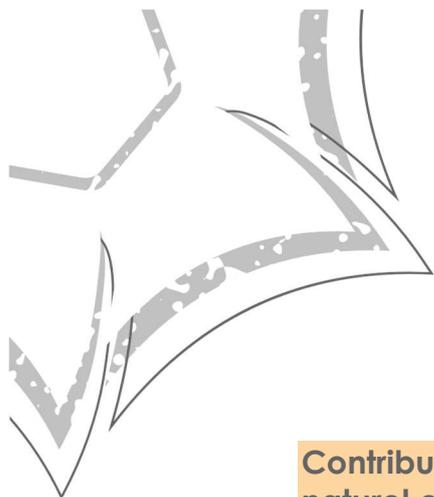
- Profondeur de vase importante dans l'étang Noir
- Localisation géographique (sud Landes, zone d'arrière-dune littorale)
- Relais local au niveau du territoire (structure gestionnaire d'un espace protégé)

➔ **Intérêt pour la RNN Etang Noir de participer au programme :**

- Amélioration des connaissances sur le site (formation de l'étang Noir)
- S'appuyer sur un autre type d'étude (paléocéologie) pour sensibiliser à la protection de ce site (espace protégé qui participe à garder en mémoire)
- Participer activement au porter à connaissance sur un programme d'aide à la décision de l'aménagement du territoire

Les **carottages sur l'étang Noir** ont été réalisés en juin 2024 grâce à une barge. L'équipe de chercheur a été accompagnée par le personnel de la réserve. La réserve s'est également investie dans l'**organisation de 2 réunions permettant de réunir différents chercheurs** travaillant sur des programmes s'appuyant sur des données de sol tourbeux ou vase (historien, palinologue, paléocéologue...) mais aussi des **représentants DRAC, CD40**. Ces réunions ont permis notamment d'informer sur tous les projets en cours, de proposer qu'une cartographie intégrant ces projets soit réalisée dans le cadre d'un porté à connaissance. La construction de cette cartographie devrait être faite durant le programme Fire Landes et le relais serait pris ensuite par la Région sur une plateforme stabilisée.

Depuis cinq années, **la réserve s'est investie dans le groupe technique du Pays Adour Landes Océanes** en lien avec le tourisme durable sur le territoire. Ce groupe s'est réuni 3 fois cette année pour asseoir notamment l'évolution de la charte vers la une démarche Territoire durable pour aller bien au-delà de la prise en compte du tourisme durable.



Contribuer à la formation et à la connaissance sur le patrimoine naturel et la gestion des milieux

Op EI18/EI19/CS58

Eq 6,8 jours agents



Dans le cadre de la déclinaison du plan national d'actions pour les Odonates en Nouvelle Aquitaine : participation de Stéphanie Darblade, Conservatrice de la RNN en tant que **formatrice aux journées de formation sur les odonates (imagos et exuvies) pour les professionnels et le grand public** (27 au 29 juin et 13/14 novembre 2024) Partenariat CEN NelleAquitaine / CPIE Seignanx Adour / RNN Etang Noir.

En fonction des sollicitations, la réserve met à disposition chaque année des données recueillies dans le cadre des missions menées par le site. Pour les programmes en lien avec des protocoles nationaux (Wetland, Stoc eps, Steli...), les données collectées annuellement sont remontées.

Mutualiser les compétences au sein du SMGMN pour contribuer à la connaissance et la communication sur le patrimoine naturel landais notamment lié aux milieux humides

Op EI20/EI21/CC18/CC19

Eq 37,9 jours agents



Un groupe scientifique a été créé en 2022 **au sein du SMGMN**. Ce groupe s'est réuni 3 fois en 2024. La stratégie scientifique a été rédigée et validée. Un travail en commun sur le suivi physico-chimique a permis de déposer un fonds vert pour l'acquisition de sondes pour les 3 RNN, qui a été retenu et financé à 80%. Les travaux du groupe ont également été orientés sur la bioévaluation, la mise en commun des données, les études sur les chiroptères, les fichiers d'évaluation des populations d'oiseaux, les passerelles entre

FAUNA et Visiolittoral, etc...

Un groupe police de l'environnement du SMGMN a été créé en 2024. La première réunion a eu lieu en octobre. Elle a permis de définir les objectifs et attentes du groupe, d'aborder les compétences matérielles et les pouvoirs des agents commissionnés et assermentés des RN & les moyens matériels nécessaires à l'exercice des missions de police. Ont été présentés les outils police interservices sur le territoire :AIRPRO/MISEN/COLDEN

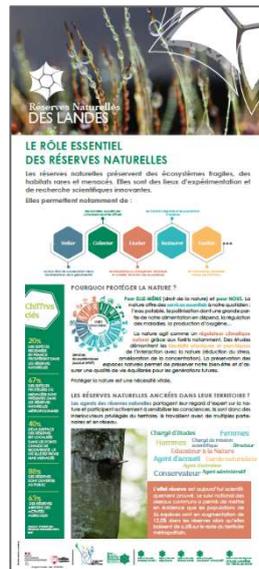


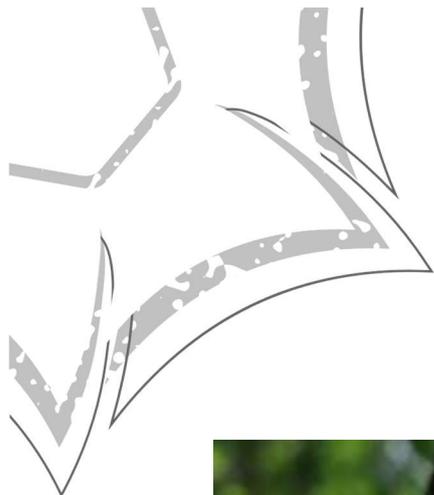
La journée « Agents du SMGMN » regroupant l'ensemble des agents du syndicat a eu lieu le 30 janvier 2024 sur la RNN Etang Noir. L'objectif de cette journée est en lien avec la transmission des outils, des pratiques, des expériences. Ceci permet bien évidemment une cohésion de l'ensemble des agents. Au programme : l'organisation du congrès de RNF – Horoquartz

« Rendez-vous dans nos réserves naturelles », acte 2 ! Cette journée est organisée par le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels qui gère 3 Réserves Naturelles Nationales dans les Landes : Réserve d'Arjuzanx , Réserve Naturelle du Marais d'Orx et Réserve Naturelle de l'Etang Noir. Cette journée a eu le lieu à Seignosse, le dimanche 20 octobre 2024, une date éloignée de l'effervescence estivale afin de toucher essentiellement les locaux. Une journée pour que les habitants du territoire puissent découvrir, échanger, poser des questions sur : "C'est quoi une réserve naturelle ?" "Que faisons-nous pour protéger notre Nature ?" "Qu'est ce qui se passe à côté de chez nous ? Des stands, des mini-conférences, des visites ont été proposées. Cette journée a connu une fréquentation assez faible (environ 200 personnes). Le programme et les propositions seront à retravailler pour 2025.



A l'occasion de l'accueil du Congrès des Réserves Naturelles de France, une exposition (8 kakémonos) a été créée pour communiquer sur les RNN/RNR des Landes. Ce projet a été porté en partenariat par la conservatrice de l'étang Noir et la directrice du Marais d'Orx, en intégrant les réserves du Courant d'Huchet et de Tercis.





FC2 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve



FC2 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve

1. Suivis à long terme

 Eq 46,2 jours agents

Op SP1

Selon les enjeux de préservation, de la localisation géographique et des contextes de continuités écologiques, la mission de police s'applique au-delà des limites de la zone classée. La réserve naturelle nationale de l'étang noir compte **2 agents qui sont assermentés** et placés sous l'autorité du procureur de la République. Ils assurent à ce titre des missions de « police de l'environnement. Cette surveillance est **renforcée grâce à l'appui d'autres services**. Si l'on considère l'ensemble des opérations en lien avec la **mission de police de la nature réalisées par les agents du site** sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2024, **ceci représente 5% de l'activité** (l'opération SP1 de surveillance de terrain représentant un **équivalent de 32,1 jours agent**).

Le temps agent consacré à cette mission est en lien avec l'augmentation de la fréquentation du site et avec un travail de sensibilisation sur la réglementation liée à certains usages (propriétaires privées, chasseurs, pêcheurs, cueilleurs).

Des tournées régulières de surveillance du territoire classé sont réalisées par le personnel de la réserve (2 agents commissionnés dont **1 agent assurant la majorité des actions sur le terrain**). Cette pression de surveillance est toujours augmentée entre juin et septembre. Les infractions relevées par la réserve naturelle en 2024 sont notées dans le tableau ci-contre.

	Avertissement	Constat	TA
destruction/cueillette végétaux	6	5	APP
chiens non tenus en laisse	93	2	2
camping bivouac	2	0	?
inscriptions/dessins/tags	0	6	0
dépôts déchets	2	28	0
activité commerciale (photo)	3	0	0
dérangement sp animales	1	0	0
allumer du feu	0	0	APP
introduction de plantes	0	0	0
introduction sp animales	2	0	0
troubler le calme	5	0	0
pêche non présentation carte	6	0	0
pêche sans carte	14	0	0
pêche prohibé	1	0	0
travaux sans autorisation	0	0	0
circulation véhicule moteur	0	0	0
publicité	5	0	0
rejets polluants	0	0	0
vélos	67	0	0
footing sur passerelle	73	0	0
pique nique	22	0	0
engins flottants sf barque rame	5	6	1
groupe visite sans résa	15	0	0
circulation /stationnement bateau moteur	6	0	0



On constate depuis plusieurs années une augmentation sensible de la **circulation des chiens** dans la réserve, dont la **circulation de chien non tenu en laisse** qui reste l'infraction principale relevée.

La **circulation de vélo et le footing** sont des infractions toujours observées et localisées essentiellement sur la passerelle de découverte.

Ces dernières années, depuis la mise en place de panneaux rappelant la réglementation sur des accès stratégiques, il a été constaté une forte diminution de la cueillette de végétaux et de champignons ainsi qu'une baisse des types d'embarcations autres que les barques à rames sur le plan d'eau.



Concernant la **pratique de la pêche**, dans le cadre de la convention signée en 2020, **15 patrouilles en interservices avec la FDP40** ont été organisées en 2024. Les patrouilles se font en bateau mais sont aussi terrestres. Lors de ces sorties, il est noté qu'un nombre élevé de pêcheurs en activité ne présentent pas leurs cartes de pêche ceci constituant une infraction. De nombreux usagers comptent sur l'outil de contrôle Vigie Pêche utilisé par les agents de surveillance pour confirmer la détention de cette carte.



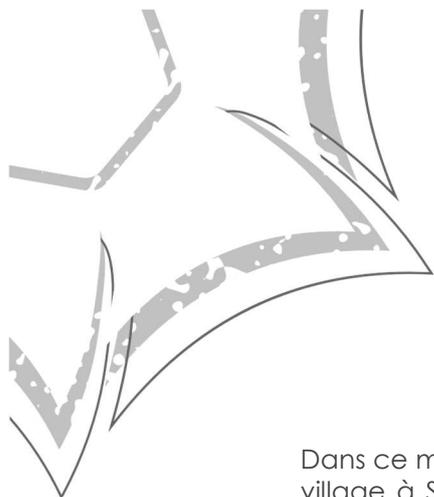
Un timbre amende sur l'étang Noir a été dressé pour **pêche avec engins flottant type flot tube**. A 6 reprises, des pêcheurs sans droit de pêche ont été contrôlés. Dans ce cas, il est proposé comme **alternative de présenter une carte de pêche validé au bureau de la réserve** dans les 24h, sinon l'infraction serait relevée.

En novembre et décembre 2024, il a été observé une **hausse des barques équipées de moteurs sur le plan d'eau**. Aucune procédure n'a été dressée étant donné qu'il s'agissait d'une interprétation erronée de la réglementation relayée par

des membres de l'APPMA. **Une rencontre est programmée en début d'année 2025 avec les représentants de la pêche** (FDP40, APPMA Seignosse) pour restaurer un dialogue commun, visant à renforcer la sensibilisation des pêcheurs concernant la réglementation en réserve naturelle.

La **police municipale de Seignosse** réalise régulièrement des tournées de surveillance sur des parking en périphérie de la réserve et sur des zones en réserve pour surveiller le **bivouac**. **7 TA ont été dressés et 2 avertissements donnés à Noun** sur un parking au sud de la réserve.





Dans ce même cadre de partenariat avec la police municipale, pour les fêtes de village à Seignosse, une zone réservée aux forains est située près de la réserve. Accompagné de deux agents de la PM, il a été effectué un marquage des bouches d'eaux usées pour les signaler et éviter un rejet dans les eaux pluviales qui se déversent ensuite dans le ruisseau de Fontaine de Sable qui alimente l'étang. Par la suite, les forains ont été orientés pour le raccordement et l'évacuation de leurs eaux usées.



Durant l'été 2024, **un agent de la réserve a participé** à des tournées de surveillance réalisées par l'OFB dans le cadre de leur opération AIR PRO. **Quatre patrouilles en interservices ont été réalisées** avec des inspecteurs de l'environnement. Ce dispositif avait pour objectif de superviser les activités récréatives dans les zones protégées.

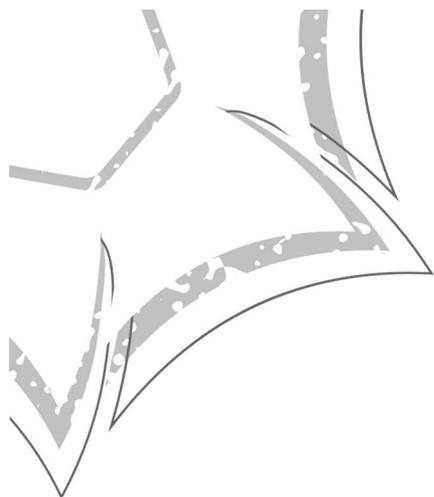
Cette année il a été enregistré une seule **demande d'autorisation de travaux en RNN** de la part d'un propriétaire privé, toutefois la démarche administrative demandé par la DDTM et la DREAL **n'a pas été poursuivi** par ce propriétaire.

En octobre 2024, une **réponse pénale a été apportée sur la procédure impliquant 3 mis en cause** : un propriétaire en réserve, le président de l'ACCA et un exploitant forestier. Les 3 mis en cause ont reçu par courrier **une notification de mise en œuvre d'un avertissement pénal probatoire**

Début novembre 2024, il a été constaté par 3 agents de la RNN **un cumul d'infractions au code de l'environnement et à la réglementation de la réserve causés par trois mineurs âgés de 10 et 13 ans**. Les infractions constatées sont : 6 jeunes arbres coupés, 8 arbres impactés par des coup de hache, un feu allumé et des dépôts de déchets. Face à la gravité des faits mais tout en considérant l'âge des personnes impliquées, **une décision a été prise, conjointement avec le procureur du tribunal judiciaire de Dax, d'émettre un avertissement. Les parents et les 3 mineurs ont été convoqués dans les bureaux administratifs en présence du maire de Seignosse** afin de les avertir et les sensibiliser sur l'impact des actes. Les 3 mineurs sont convoqués en avril 2025, pour une journée de participation à un chantier bénévole d'arrachage d'espèces végétales exotiques envahissantes.

Op MS15

L'opération qui consiste à **effectuer annuellement le suivi budgétaire** est disponible dans le rapport financier du Syndicat mixte de Gestion des Milieux Naturels. Notons depuis 2023, **le renouvellement de l'aide exceptionnelle de l'Etat, en lien avec l'accueil du public et l'éducation à la Nature** correspondant à un financement supplémentaire équivalent à 0,5 ETP ainsi **qu'une augmentation de 5% de la dotation DCO 2024**. Notons également **le maintien d'un bon niveau du financement par l'Agence de l'Eau Adour Garonne**. Le fonctionnement reste toujours contraint par l'augmentation en parallèle des charges en personnel (malgré un effectif similaire depuis 4 ans), des contrats d'assurance et des charges à caractère général.



2. Objectifs opérationnels 2024

Améliorer les choix d'indicateurs et leur utilisation dans l'évaluation

Op CS72

 Eq 2,2 jours agents

Ce travail sur **les choix des indicateurs** est un **objectif du groupe scientifique** du SMGMN, animé par le chargé de mission scientifique de la RNN Etang Noir (cf FC2, op EI20). Une réunion avec **les 3 conservatrices des RNN gérées par le SMGMN** a eu lieu afin de travailler sur des indicateurs communs et sur les techniques de bioévaluation.

Améliorer la mission de surveillance menée par le personnel de la RN

Op SP2/SP7/SP5/SP6

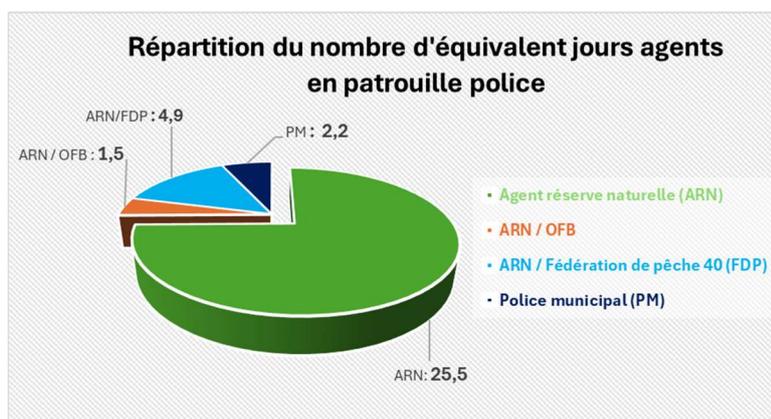
 Eq 17,6 jours agents

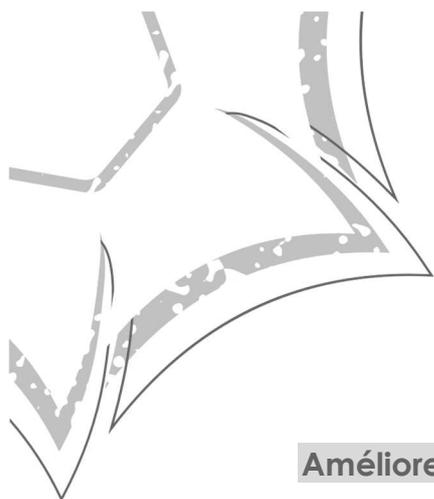
La **mission de surveillance est adaptée** en fonction des **périodes de forte fréquentation** mais également **en fonction des calendriers des usages** (chasse, pêche). Entre juin et septembre, c'est un passage journalier à minima sur les principaux points de fréquentation. L'accès à la passerelle étant en lien avec la maison d'accueil, la surveillance y est quasi permanente. La mission est effectuée souvent par un agent seul, avec si possible un agent en soutien si une infraction est constatée. Ces conditions se sont améliorées mais restent encore défavorables pour que la mission s'effectue sereinement.

Concernant la **signalétique réglementaire**, de nouvelles bornes ont été installées sur la partie sud est de la réserve.

Une veille sur les réseaux sociaux est maintenue depuis 2022. Des contacts ont été pris avec les personnes titulaires des comptes en question afin de leur rappeler la réglementation de la réserve (prises de vue, dérangement des espèces...) et une demande de retirer les photos ont été faites.

Les **partenariats avec la police municipale et la fédération de pêche des Landes** sont **réellement bénéfiques** pour la mise en œuvre de la police de l'Environnement sur la réserve et dans ses alentours. Enfin des tournées de surveillance ont été faites avec **l'OFB dans le cadre de l'opération AIRPRO**.





Améliorer la stratégie de protection dans la RN et en périphérie

Op MS47/MS18/MS48

 Eq 6,3 jours agents

La réserve a continué à participer aux réunions techniques sur la **mise en œuvre de la SNAP au niveau départemental** notamment pour une réflexion sur l'agrandissement du périmètre de protection autour de la RNN.

La **convention avec le CD40** (cf OLT-op MS3, OLT2-opMS45) qui s'appuie sur une **stratégie d'acquisition foncière** dans et en continuité du périmètre en réserve fait partie de la démarche du site protégé pour **augmenter la superficie des habitats connectés à ceux de la réserve** et pour permettre ensuite **d'évaluer le bon « outil de protection pour ces espaces »**. De la même manière, les liens établis avec la Communauté de communes MACS (cf OLT2-opE112/E113) doivent œuvrer pour améliorer la prise en compte des continuités écologiques et le rôle de réservoir de biodiversité de la réserve.

Le travail autour des **usages dans et en périphérie de la réserve, pour notamment l'organisation des battues au sanglier**, a nécessité **une nouvelle réunion avec les 2 ACCAs, en présence du maire de Seignosse et de la police municipale** en février 2024. Le non respect de mise en œuvre des conditions établies par l'ensemble des partenaires en 2023 et des pressions faites par certains propriétaires privés/agriculteurs ont abouti à des tensions notamment entre les représentants de l'ACCA de Seignosse et la réserve. Cette réunion a permis **d'évoquer ensemble les dysfonctionnements et les orientations à prendre** (test de tir statique à l'archer, convention possible entre ACCA/RN/Mairie/Propriétaire, maintien des conditions établies en 2023). Un compte rendu de la réunion a été transmis ensuite aux ACCAs et aux Maires de Seignosse et Tosse ainsi qu'à la DDTM. En 2024, 2 battues au sanglier ont eu lieu dans la réserve. Aucun sanglier n'a été directement « sortie » du périmètre en réserve naturelle.

Optimiser la mise en œuvre de partenariats

Op MS22/MS49/MS23

 Eq 31 jours agents

Le temps administratif dédié au montage et au suivi des dossiers budgétaires et des financeurs reste ne cesse d'augmenter d'année en année. La saisie des dossiers sur le portail Rivage concernant les financements attribués par l'Agence de l'Eau Adour Garonne reste toujours chronophage vis-à-vis de la répartition à faire sur les différents onglets possibles.

La **gouvernance du SMGMN** est également intégrer dans ces opérations. Trois comités syndicaux ont eu lieu en 2024 ainsi qu'une **réunion de pré-budget avec les financeurs**. Vu l'évolution des **difficultés en matière d'équilibrage des budgets**, le SMGMN et de fait la réserve **prospecte des outils de financements** complémentaires. Un suivi particulier a été maintenu sur le programme Fonds vert de l'Etat et 1 dossier commun au 3 RNN a été déposé (dossier retenu et financé à 80%)





Diversifier les actions menées sources d'autofinancement en cohérence avec les enjeux

Op PA6/EI20/PA7/MS25

Eq 49,5 jours agents

Les **animations pédagogiques et les visites guidées** sont un outil à part entière de préservation du patrimoine naturel de la réserve. Ces **interventions sont réalisées en lien avec les enjeux du site et les objectifs à atteindre**. La plupart sont des prestations payantes qui participent directement au financement de la gestion du site.

	Nb d'animations en ½ journée	Nb d'animations en journée	Nb d'élèves et accompagnateurs accueillis	Nb de visites guidées	Nb de personnes accueillies en visites guidées
Total 2024	31	17	1266	28	230

La réserve s'applique à vendre dans son « **coin boutique** » des **produits « identitaires »**, conçus dans des démarches écoresponsables, en partenariat avec des artisans locaux ou des entreprises investies (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Ces activités nécessitent un **temps comptable et une gestion de régie**.



Doter la réserve en moyens humains / Adapter l'organisation aux regards des moyens humains disponibles

Op MS26/MS27/MS28

Eq 60,9 jours agents

Le personnel permanent en 2024 sur le site représente **3,97 ETP.**, Le recrutement d'un agent d'accueil (Manon Sautel) a été réalisé sur une période de 2 mois (juillet/août) en lien avec l'aide de l'Etat Education à la Nature. Ce recrutement a permis notamment d'assurer des accueils postés sur la passerelle et redonner de la disponibilité aux agents pour assurer d'autres missions tout comme en 2022 et 2023. Par ailleurs un agent de la réserve, Trsitane Berry a été titularisé suite à l'obtention de son concours de technicien. La gestion du personnel sur le site en 2024 s'est donc organisé autour de 4 agents titulaires : 1 conservatrice, 2 gardes naturalistes, 1 chargé de mission scientifique et d'1 agent d'accueil saisonnier.

L'accueil de stagiaire s'est limité à deux élèves de collège pour la découverte des métiers dans les réserves.

La **gestion du personnel** consiste en la mise en place des plannings, les réunions d'équipes, les entretiens professionnels, l'organisation des formations, etc...



Améliorer la formation du personnel

Op MS29/MS30

 Eq 23,5 jours agents

3 agents sur la RNN ont bénéficié de formation cette année : Paul Lésiak, garde naturaliste : 2 sessions sur la Langue des Signes Française pour passer les niveaux supérieurs de qualification. Tristan Berry, chargé d'études scientifiques : Formation sur l'approche phytosociologique – Mathieu Moulis sur l'Audition libre en police de l'environnement ainsi que des jours sur les techniques de grimpe en sécurité Participation en visioconférence à différents colloques/journées de restitution...

Adapter les dépenses liées au fonctionnement de la réserve

Op MS31/MS32

 Eq 31 jours agents

Les dépenses sont relatées dans le compte administratif joint à ce document.

Réaliser les tâches administratives, bilans et évaluation en lien avec la gestion du site

Op MS33/MS34/MS35/MS36

 Eq 49,6 jours agents

Le temps dédié au **tâches courantes de secrétariat** du site inclus ici une part importante du temps agent du service commun du SMGMN (service administratif et comptable). Par ailleurs ce temps inclus également la gestion administrative et comptable des commandes/facturation au niveau de la réserve.

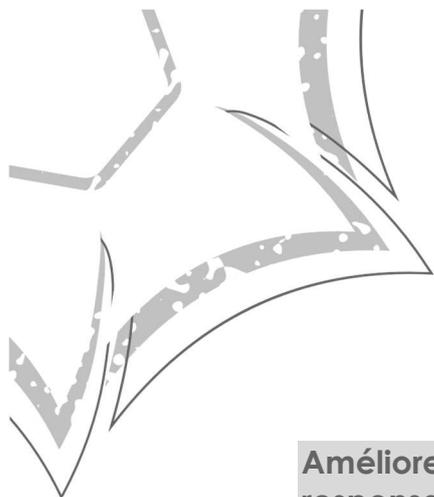
Le bilan d'activité 2023 a été finalisé en début d'année 2024 et le comité consultatif de l'année 2023 a eu lieu également en tout début d'année 2024. Dans le cadre de la **rédaction du bilan d'activité, l'évaluation annuelle du plan de gestion est faite.**

Améliorer l'organisation et l'accessibilité aux données naturalistes sur la RN

Op CS73

 Eq 5,1 jours agents

En fin d'année 2022, suite à des contacts avec RNF et le développement des bases de données, la réserve est intégrée comme **site test pour le passage à GéoNature**. Le développement a commencé en 2023. En 2024, la **fonctionnalité** notamment l'application liée à la saisie en direct sur le terrain **est encore loin d'être aboutie et la décision est faite par la réserve de s'appuyer complètement sur FAUNA notamment avec le développement d'une application terrain**. Un gros travail est mené par le chargé de mission scientifique de la réserve dans le cadre de la mutualisation des données porté par le groupe scientifique du SMGMN.



Améliorer l'information auprès du public dans une démarche éco-responsable

Op CC11/CC12/CC13

 Eq 8,7 jours agents

La stratégie de **minimiser la communication en version « papier »** est établie. Seul le programme des animations proposées en 2024 par la réserve a fait l'objet d'un tirage papier (sur papier recyclé, entreprise locale imprim'vert) essentiellement distribués dans les offices de tourisme locaux, les sites naturels proches accueillant du public et dans la maison de la réserve. Un **QR Code permettant un accès dématérialisé à la plaquette** a également été envoyé aux différents partenaires.

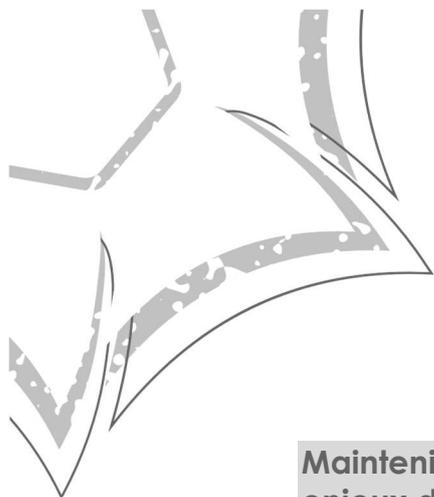


Le **site internet** de la réserve a été finalisé en tout début d'année 2024 suite aux analyses d'utilisation du site en fin d'année 2023. Durant l'année 2024, les pages « en ce moment » ont été régulièrement alimentées et une page dédiée aux retours d'expériences a été créée afin de pouvoir partager des projets mener par la réserve.

<https://etang-noir.fr/protéger/retours-d-experiences>

Au moins **une publication par semaine** est réalisée sur la page Facebook et le compte Instagram de la réserve. **Ces réseaux sociaux** permettent de communiquer sur le programme d'animation de la réserve naturelle, mais surtout **sur le quotidien de la vie du site !**

La réserve a établi depuis longtemps **un partenariat avec l'Office de Tourisme de Seignosse** : transmission des chiffres de fréquentation, informations régulières sur les actions menées par la réserve en lien avec le public, participation aux programmes portés par l'OT. Le **partenariat avec l'OT intercommunal Landes Atlantiques Sud** reste lui aussi actif.



Maintenir un programme d'animation en cohérence avec les enjeux de la RN

Op PA8/CC15

 Eq 43 jours agents

Les actions de sensibilisation sont associées au suivis/inventaires/action de gestion écologiques sur le site. **Pour mener à bien cette sensibilisation, la réserve a fait le choix de s'appuyer sur des outils pédagogiques.** Ils sont **soit acquis soit directement créés** par les agents de la réserve. En 2024, un temps important a été dédié à la « fabrication » d'outils pour les animations en LSF mais également en lien avec les projets Hérisson. Sont également inclus dans ce temps de création d'outils l'investissement sur l'outil de médiation LSF porté par RNF et pour lequel Paul Lésiak encadre des prestataires sur la conception des outils.

Entretenir la maison d'accueil et les bureaux dans une démarche éco-responsable

Op MS39/CI4/IP15/CI5

 Eq 10,9 jours agents

Les fréquences des travaux ménagers de la maison d'accueil et des bureaux restent ont été revus et l'encadrement de l'entreprise les effectuant a été important en lien avec certains manques. Les entretiens courants des installations (climatiseur/chauffage, extincteur, défibrillateur grand public...) ont été réalisés. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations). Des petits travaux d'entretien de la maison ainsi que des ateliers ont été réalisés en régie.

Entretenir la passerelle de découverte dans une démarche éco-responsable

Op CI6/CI7/CI8/CI9

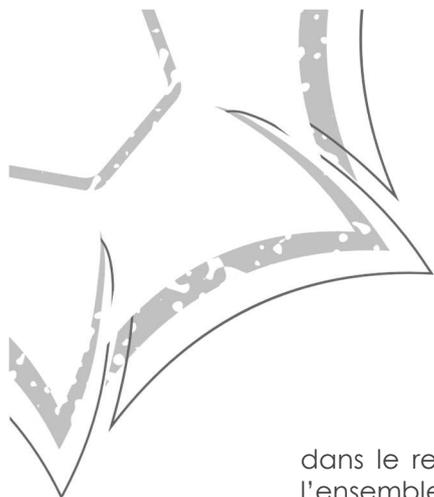
 Eq 34,1 jours agents

Le constat de 2023 reste le même en 2024 : la **fréquentation importante** (50 000 visiteurs en moyenne depuis l'après COVID) sur le site **et les conditions climatiques** (notamment sécheresse, température élevée), ont toujours pour effet **d'augmenter l'entretien/réparation** de la passerelle de découverte. **Le contrôle des planches et des soutènements, réalisé par les agents du site a été augmenté** et il a été **nécessaire d'effectuer en régie des travaux** de rénovation.

Un **dossier fond vert** déposé en 2023 et retenu (financé à 80%) a permis de **réaliser en 2024 des travaux de rénovation** de la passerelle notamment sur le secteur bordant l'étang Noir.

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale, avec des essences de bois autochtones et non traitées,





dans le respect de la réglementation de la réserve. (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations)

Un **entretien des abords du sentier de découverte** est réalisé par les agents de la réserve, en accord avec les objectifs de préservation du site.

Mettre en place des supports le long de la passerelle dans une démarche d'interprétation du site

Op CC16

🕒 Eq 1,7 jours agents

L'exposition temporaire « De nuit... » qui nous permet de partager au public les atmosphères nocturnes de nos suivis scientifiques a été mise en place en début d'année. Cette exposition photos est installée sur 2 lieux : une partie dans la maison de la réserve et l'autre en bordure de passerelle de découverte.



Entretenir le matériel nécessaire à la gestion du site

Op IP112/MS40/MS41/CS65/IP15

🕒 Eq 7,8 jours agents

Ces opérations courantes d'entretien du matériel de gestion, d'informatique, de suivi scientifique, du véhicule ont été réalisées (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).

Acquérir des documents et données

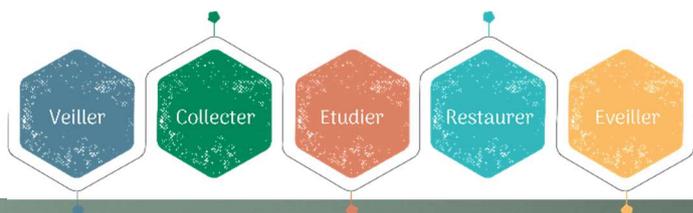
Op MS42/CS66

🕒 Eq 0 jours agents

L'acquisition d'ouvrages naturalistes a été réalisés en 2024 (cf rapport financier pour l'ensemble des opérations).



Réserve Naturelle ETANG NOIR



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Photos du rapport :
©RNN Etang Noir

RNN Etang Noir
600 av du parc des sports
40510 Seignosse

Pour nous joindre :
rn.etangnoir@gmail.com
05 58 72 85 76

PARTENAIRES
financiers

